



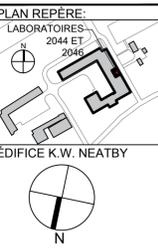
Agriculture and Agri-Food Canada
 Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Édifice Neatby
 960, avenue Carling, Ottawa (Ontario) K1Y 4X2

Rénovation des laboratoires 2044 et 2046

ÉMIS POUR DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %



SYMB	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 95 %	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 95 %	2017-06-07
D	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017-07-10

INDEX DES DESSINS

GÉNÉRALITÉS

G-001 - PAGE COUVERTURE
G-002 - INDEX DES DESSINS, LÉGENDES ET NOTES GÉNÉRALES

ARCHITECTURE

A-001 - ARCHITECTURE - PLAN DE DÉMOLITION
A-101 - ARCHITECTURE - PLAN D'ÉTAGE
A-102 - PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
A-103 - DÉTAILS
A-103.1 - DÉTAILS
A-103.2 - DÉTAILS DU MOBILIER
A-104 - ÉLEVATIONS INTÉRIEURES
A-105 - NOMENCLATURES

MÉCANIQUE ET PLOMBERIE

M-001 - PLAN DE DÉMOLITION - MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET PLOMBERIE
M-101 - PLAN DE CVCA
M-201 - SCHÉMAS DES CIRCUITS DE COMMANDE/RÉGULATION ET PLAN DU RÉSEAU HYDRONIQUE
M-501 - NOMENCLATURES ET DÉTAILS DE MÉCANIQUE ET DE PLOMBERIE
P-101 - NOMENCLATURES ET PLAN DE PLOMBERIE

ÉLECTRICITÉ

EP-101 - PLAN DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
EP-102 - NOMENCLATURE DES PANNEAUX
ET-101 - BASSE TENSION
EL-101 - PLAN DE L'ÉCLAIRAGE
EF-101 - PLAN DE L'ALARME INCENDIE
E-101 - DÉTAILS D'ÉLECTRICITÉ

SYMBOLE	DESCRIPTION
	TYPE DE MUR
	ÉTIQUETTE POUR MATÉRIEL/MOBILIER ET APPAREILS
	ÉTIQUETTE DE FENÊTRE
	INDICATEUR DES ÉLEVATIONS INTÉRIEURES
	ÉTIQUETTE DE PORTE
	DÉTAIL / RÉFÉRENCE À L'AGRANDISSEMENT DU PLAN
	DÉTAIL / RÉFÉRENCE À LA COUPE
	ÉLÉMENT EXISTANT À DÉMOURIR
	ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER
	NOUVELLE CONSTRUCTION
	INDICATEUR DU NORD

TUYAUTERIE DE PLOMBERIE ET DU RÉSEAU HYDRONIQUE

SYMBOLE	DESCRIPTION
	AIR COMPRIMÉ
	ALIMENTATION EN EAU RÉFRIGÉRÉE
	RETOUR D'EAU RÉFRIGÉRÉE
	ALIMENTATION EN EAU DE CHAUFFAGE
	RETOUR D'EAU DE CHAUFFAGE
	DISPOSITIF D'ÉVACUATION DES CONDENSATS
	VAPEUR BASSE PRESSION
	CONDENSATS BASSE PRESSION
	EAU FROIDE DE LABORATOIRE
	EAU CHAUDE DE LABORATOIRE
	CIRCULATION D'EAU CHAUDE DE LABORATOIRE
	ÉVACUATION DES EAUX DE LABORATOIRE
	VENTILATION DE LABORATOIRE
	GAS NATUREL
	TUYAUTERIE DE VIDE
	EAU D'OSMOSE INVERSE (OI)
	EAU DÉSIONISÉE
	VANNE: CONSULTER LE DEVIS QUANT AU TYPE
	CLAPET DE RETENUE
	VANNE DE RÉGULATION À DEUX VOIES
	VANNE DE RÉGULATION À TROIS VOIES
	ROBINET D'ÉQUILIBRAGE
	VANNE DE RÉGULATION ÉLECTROMAGNÉTIQUE
	RÉDUCTEUR DE PRESSION
	FILTRE À TAMIS AVEC ROBINET ET RACCORD POUR TUYAU SOUPLE
	FILTRE À TAMIS
	PURGEUR DE VAPEUR D'EAU
	RACCORD FLEXIBLE
	PRISE D'ESSAI
	MANOMÈTRE
	SOUPAPE DE SÛRETÉ
	BRIS DE TUYAU
	PENTE DU TUYAU
	SENS DU DÉBIT
	TUYAU VERS LE HAUT
	TUYAU VERS LE BAS
	TÉ DE TUYAU VERS LE BAS
	TÉ DE TUYAU VERS LE HAUT
	BOUCHON FEMELLE
	RACCORD UNION
	RACCORD DE RÉDUCTION
	ANCRAGE DE TUYAUTERIE
	GUIDE DE TUYAUTERIE
	THERMOMÈTRE OU VOYANT
	DÉBITMÈTRE

CONDUITS DE MÉCANIQUE

SYMBOLE	DESCRIPTION
	DIMENSIONS INTÉRIEURES DES CONDUITS (LA PREMIÈRE FIGURE EST INDIQUÉE SUR LE CÔTÉ)
	REGISTRE MOTORISÉ
	REGISTRE ANTIREFOULEMENT OU BAROMÉTRIQUE
	AIR SOUFLÉ - CONDUIT VERS LE BAS
	AIR REPRIS - CONDUIT VERS LE BAS
	AIR EXTRAIT - CONDUIT VERS LE BAS
	AIR SOUFLÉ - CONDUIT VERS LE HAUT
	AIR REPRIS - CONDUIT VERS LE HAUT
	AIR EXTRAIT - CONDUIT VERS LE HAUT
	RACCORD DE CONDUIT FLEXIBLE
	SENS DU DÉBIT
	COUDE À ONGLET AVEC DEFLECTEURS
	COUDE À GRAND RAYON
	CONDUIT PRINCIPAL RECTANGULAIRE AVEC DÉRIVATION RECTANGULAIRE ET PIÈCE DE RACCORDEMENT
	REGISTRE DE VOLUME D'AIR MANUEL
	CONDUIT PRINCIPAL ROND AVEC DÉRIVATION RONDE ET RACCORD CONIQUE
	CONDUIT PRINCIPAL RECTANGULAIRE AVEC DÉRIVATION RONDE ET RACCORD CONIQUE
	REGISTRE DE VOLUME D'AIR MANUEL
	CONDUIT PRINCIPAL ROND AVEC DÉRIVATION RONDE ET RACCORD DROIT
	SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE

ALARME INCENDIE

SYMBOLE	DESCRIPTION
	DÉTECTEUR THERMIQUE (COMBINÉ, AVEC ÉLÉMENT À TEMPÉRATURE FIXE ET POUR ÉLEVATION DE TEMPÉRATURE DE 57 °C) - CR 135

MÉCANIQUE – YMBOLES DE NATURE GÉNÉRALE

SYMBOLE	DESCRIPTION
	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
	NOTE PRINCIPALE
	RACCORDER LE NOUVEL APPAREIL À L'APPAREIL EXISTANT À CET ENDRIT
	DÉMOLIR JUSQU'À CET ENDRIT

DIFFUSEURS, REGISTRES ET GRILLES

SYMBOLE	DESCRIPTION
	DIFFUSEUR D'ALIMENTATION D'AIR AU PLAFOND LA FLÈCHE INDIQUE LE SENS DE LA PORTÉE
	GRILLE D'ÉVACUATION D'AIR AU PLAFOND
DÉSIGNATION DES DIFFUSEURS	
	TYPE, SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES DIFFUSEURS, DES REGISTRES ET DES GRILLES OU DES FILTRES HÉPA
	QUANTITÉ D'AIR (L/s) [p³/min]
DÉSIGNE LE CONDUIT D'AIR NEUF SUR LES PLANS D'ÉTAGE (À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS DES CONDUITS SONT EN MILLIMÈTRES [POUCHES])	
	DIMENSIONS DU CONDUIT
	AIR NEUF 300 X 300
	AIR NEUF

ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

SYMBOLE	DESCRIPTION
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 1 X 4, MONTÉ AU PLAFOND
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 2 X 2, MONTÉ AU PLAFOND
	INTERRUPTEUR À BASCULE FONCTIONNANT À LA TENSION DU SECTEUR
	INTERRUPTEUR À BASCULE À TROIS POSITIONS FONCTIONNANT À LA TENSION DU SECTEUR
	INTERRUPTEUR À BASCULE À QUATRE POSITIONS FONCTIONNANT À LA TENSION DU SECTEUR
	CANALISATION À DEUX VOIES
	PRISE DE COURANT DE TYPE NEMA 5-20R
	PRISE DE COURANT DE TYPE NEMA 5-20-R AVEC PORT USB
	BOÎTE DE JONCTION
	PANNEAU ÉLECTRIQUE ENCASTRÉ
	PRISE DE TÉLÉPHONE SIMPLE
	PRISE POUR TRANSMISSION DE DONNÉES DOUBLE
	BOÎTE DE SURVEILLANCE D'ALARME SIMPLE
	POINT DE TRAVERSÉE JUSQU'À LA CANALISATION À L'INTÉRIEUR DE LA NOUVELLE CAVITÉ INTERNE (DESCENTE VERTICALE DU PLAFOND)

NOTES GÉNÉRALES

- LES DESSINS DOIVENT ÊTRE LUS COMME S'ILS FORMAIENT UN ENSEMBLE ET ILS NE DOIVENT PAS ÊTRE SÉPARÉS ET EXAMINÉS PAR DISCIPLINE.
- LES INTERRUPTIONS OU PERTURBATIONS D'UN SYSTÈME OU D'UNE AIRE DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LE PROPRIÉTAIRE AFIN DE DÉRANGER LE MOINS POSSIBLE LES LABORATOIRES EN ÉTAT D'EXPLOITATION.

NOTES GÉNÉRALES - ARCHITECTURE

- DÉMOLITION ET RENOVATION**
L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE À NEUF TOUS LES MURS, LE PLANCHER ET LE PLAFOND UNE FOIS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION TERMINÉS. TOUS LES SERVICES ET SURFACES DOIVENT ÊTRE FAVORABLES À L'EXECUTION DES TRAVAUX SUBSÉQUENTS, SELON LES DÉTAILS DONNÉS DANS L'ENSEMBLE DES DESSINS ET CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUE, DE PLOMBERIE, D'ÉLECTRICITÉ ET AUTRES EXISTANTS À DÉMOLIR OU À DÉPLACER AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RENOVATION OU DE CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER L'ÉTUDE SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES PRÉPARÉE POUR LES INSTALLATIONS AFIN D'IDENTIFIER LES MATIÈRES DANGEREUSES ET DE SE CONFORMER AUX CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS QUI Y SONT FORMULÉES. DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONTRAT, L'ENLEVEMENT DES MATIÈRES DANGEREUSES DOIT SE FAIRE CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.

L'ENTREPRENEUR DOIT PROTÉGER LES MURS ET FENÊTRES EXISTANTS QUI SONT ADJACENTS AUX LABORATOIRES 2044 ET 2046. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RENOVATION, SCÉLLER LA PORTE ET LES FENÊTRES POUR NE PAS LAISSER PÉNÉTRER LA POUSSIÈRE ET LES AUTRES PARTICULES DU GENRE.

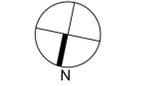
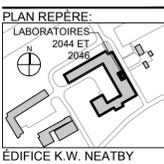
À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS SONT CELLES PRÉLEVÉES SUR LA FACE DES MATÉRIEAUX FINIS.

NOTES GÉNÉRALES - MÉCANIQUE

- DÉMOLITION ET RENOVATION**
L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUE, DE PLOMBERIE ET D'ÉLECTRICITÉ.

NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

- DÉCOUPAGE ET RAPIÉÇAGE**
PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES POUR QUE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EXÉCUTE LE DÉCOUPAGE/CAROTTAGE ET LE RAPIÉÇAGE REQUIS POUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES. AVANT DE PROCÉDER AU DÉCOUPAGE, SE PROCURER L'AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE.
- IGNIFUGATION DU RAPIÉÇAGE**
AUX ENDRITS OÙ DES CONDUITS OU DES CÂBLES MONOCONDUCTEURS TRAVERSENT DES DALLES, PLAFONDS OU MURS AYANT UNE RÉSISTANCE AU FEU, SCÉLLER L'OUVERTURE AUTOUR DU CONDUIT OU DU CÂBLE AFIN DE CONSERVER LA SÉPARATION COUPE-FEU AU MOYEN D'UN PRODUIT DE RAPIÉÇAGE AYANT UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU APPROUVÉ PAR LES ULC.
- NETTOYAGE ET RÉPARATION**
PROCÉDER AU NETTOYAGE DES SECTEURS DES TRAVAUX À LA FIN DE CHAQUE JOURNÉE DE TRAVAIL. ENLEVER TOUS LES OUTILS, LE MATÉRIEL, LES ÉCHELLES, LES BOÎTES DE CARTON VIDES, ETC. ET LAISSER LES LIEUX PROPRES. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT ÉGALEMENT SE CHARGER DE REMETTRE À NEUF LES MURS, PLANCHERS, PLAFONDS, BOISERIES, REVÊTEMENTS DE FINITION, ETC. QUI ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR L'EXECUTION DE SES TRAVAUX.
- EXIGENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION SISMOÏQUE**
SE CONFORMER À TOUTES LES EXIGENCES DU CODE QUI S'APPLIQUENT. LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DANS LES PLAFONDS EN « T » DOIVENT ÊTRE SUPPORTÉS PAR DES CHÂÎNES VERTICALES.
- MATÉRIEL FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE**
FAIRE LES RACCORDEMENTS DÉFINITIFS AU MATÉRIEL FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE. CONFIRMER LES EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉLECTRICITÉ COMME LA DISPOSITION DES PRISES ET/OU LES RACCORDEMENTS FIXES AVANT DE TIRER SUR LES CÂBLES. DE FAIRE LES AMENÉES DE SERVICE ET DE COMMANDER LES MATÉRIEAUX COMME LES DISJONCTEURS POUR LES PANNEAUX, LES SECTIONNEURS, ETC.



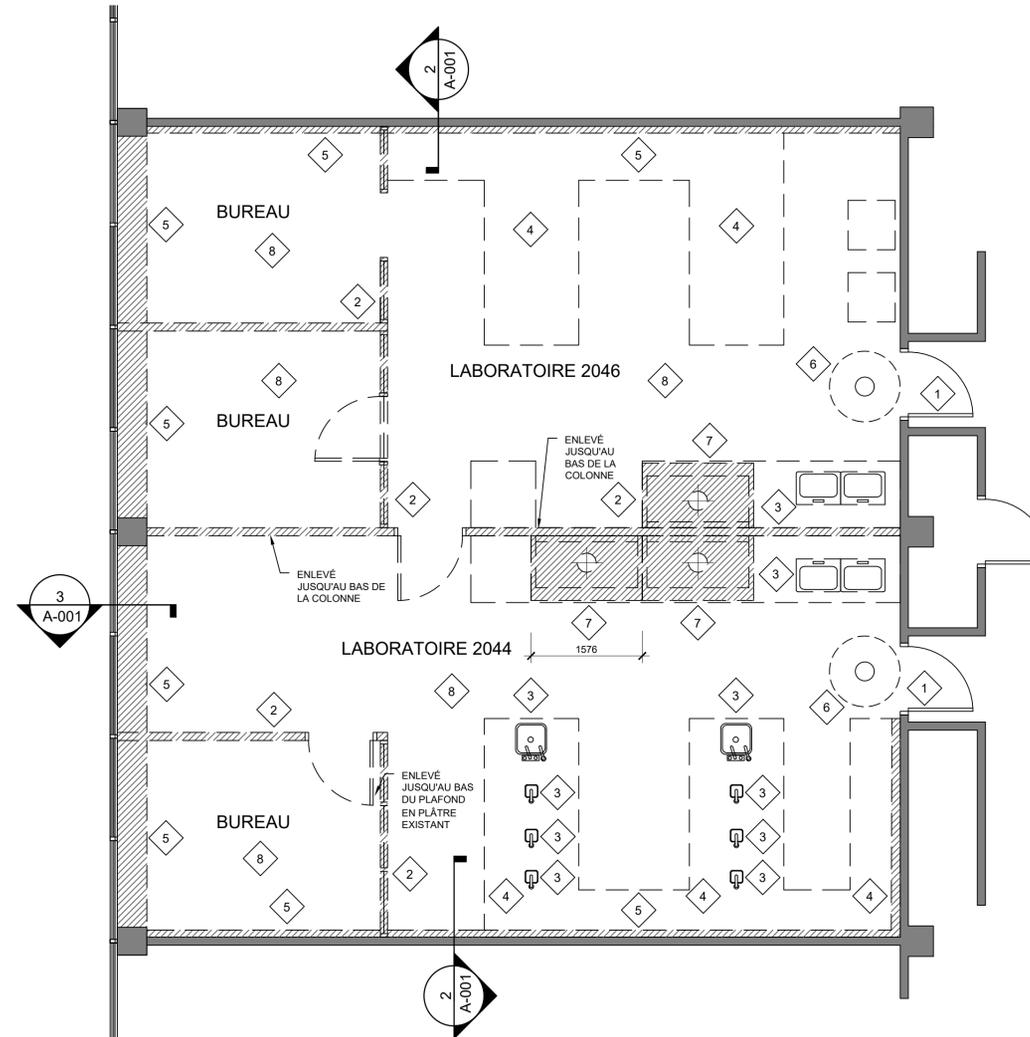
SYMB	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 95 %	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 85 %	2017-06-07
D	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017-07-10

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUE, DE PLOMBERIE, D'ÉLECTRICITÉ ET AUTRES EXISTANTS À DÉMOLIR OU À DÉPLACER AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION.
- B. L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE À NEUF TOUS LES MURS, LE PLANCHER ET LE PLAFOND UNE FOIS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION TERMINÉS. TOUS LES SERVICES ET SURFACES DOIVENT ÊTRE FAVORABLES À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SUBSÉQUENTS, SELON LES DÉTAILS DONNÉS DANS L'ENSEMBLE DES DESSINS ET CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE.
- C. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS SONT CELLES PRÉLEVÉES SUR LA FACE DES MATÉRIEAUX FINIS.
- D. L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER L'ÉTUDE SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES PRÉPARÉE POUR LES INSTALLATIONS AFIN D'IDENTIFIER LES MATIÈRES DANGEREUSES ET DE SE CONFORMER AUX CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS QUI Y SONT FORMULÉES. DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONTRAT, L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES DANGEREUSES DOIT SE FAIRE CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.
- E. L'ENCEINTE DE LA HOTTE DE LABORATOIRE DOIT ÊTRE ENLEVÉE. RESPECTER LES PROCÉDURES ET RÉGLEMENTS EN MATIÈRE DE DÉSAMIANTAGE DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE L'ONTARIO.
- F. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR DES MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LES POUSSIÈRES ET LE BRUIT ADEQUATES ENTRE LE CORRIDOR ET L'AIRE DE CONSTRUCTION.
- G. L'ENTREPRENEUR DOIT DÉMOLIR LE PLAFOND AVEC CARREAUX INSCORRISANTS EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE SUSPENSION. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LA MÉCANIQUE ET L'ÉLECTRICITÉ QUANT À L'ENLÈVEMENT DES APPAREILS. CONSERVER LE PLAFOND SECONDAIRE EN PLÂTRE ET LE PROTÉGER SELON LES EXIGENCES.

NOTES PRINCIPALES

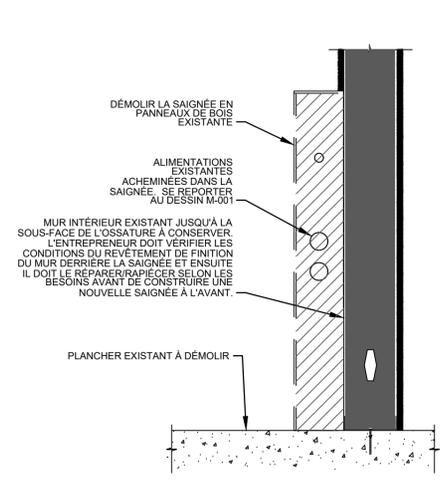
- 1 PORTES DU CORRIDOR EXISTANTES. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LES PORTES AVANT DE PROCÉDER À LA DÉMOLITION ET LES PROTÉGER DURANT LA NOUVELLE CONSTRUCTION.
- 2 DÉMOLIR LA GAINÉ TECHNIQUE ET LE MUR EXISTANTS. SE REPORTER AU DESSIN M-001 POUR LES ALIMENTATIONS QUI DOIVENT ÊTRE CONSERVÉES ET/OU DÉMOLIES.
- 3 APPAREILS DE ROBINETTERIE EXISTANTS À ENLEVER. SE REPORTER AU DESSIN M-001.
- 4 MOBILIER EXISTANT AU COMPLET À DÉMOLIR.
- 5 GAINÉ TECHNIQUE EXISTANTE À DÉMOLIR.
- 6 DOUCHE D'URGENCE. SE REPORTER AU DESSIN M-001.
- 7 HOTTE DE LABORATOIRE ET ARMOIRE D'ENTREPOSAGE EXISTANTES À ENLEVER. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LA MÉCANIQUE ET L'ÉLECTRICITÉ.
- 8 L'ENTREPRENEUR DOIT DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE SOL EXISTANT COMPOSÉ DE CARREAUX EN FEUILLES DE VINYLE. RÉPARER ET RAPIÉGER LA SURFACE DU PLANCHER AVANT DE PROCÉDER À LA NOUVELLE CONSTRUCTION.



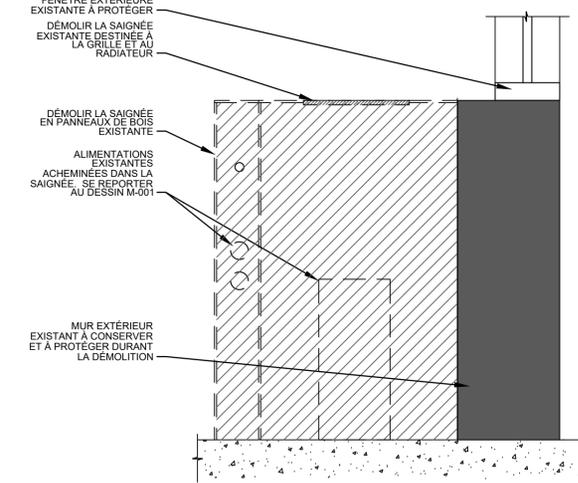
1 ARCHITECTURE - PLAN DÉMOLITION
ÉCHELLE 1:50

LÉGENDE

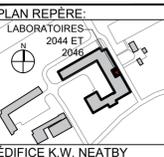
- ÉLÉMENT EXISTANT À DÉMOLIR
- ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER



2 DÉMOLITION - SAIGNÉE INTÉRIEURE
ÉCHELLE 1:10



3 DÉMOLITION - SAIGNÉE EXTÉRIEURE
ÉCHELLE 1:10



PLAN RÉFÉRE :
LABORATOIRES 2044 ET 2046
ÉDIFICE K.W. NEATBY

NO	DESCRIPTION	DATE
1	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 60%	2017-05-17
2	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 85%	2017-06-07
3	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100%	2017-07-10

ÉCHELLE:	NA
DATE:	2017-07-10
DESSINÉ:	SC
CHECKÉ:	SE
PROJET:	74019494

NOTES GÉNÉRALES

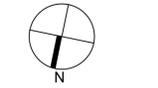
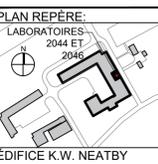
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUE, DE PLOMBERIE, D'ÉLECTRICITÉ ET AUTRES EXISTANTS À DÉMOLIR OU À DÉPLACER AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS SONT CELLES PRÉLEVÉES SUR LA FACE DES MATÉRIEAUX FINIS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER L'ÉTUDE SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES PRÉPARÉE POUR LES INSTALLATIONS AFIN D'IDENTIFIER LES MATIÈRES DANGEREUSES ET DE SE CONFORMER AUX CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS QUI Y SONT FORMULÉES. DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONTRAT, L'ENLEVEMENT DES MATIÈRES DANGEREUSES DOIT SE FAIRE CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.
- SE REPORTER AU DESSIN A-105 POUR LES TYPES DE CLOISON.
- SE REPORTER AU DESSIN A-105 POUR LA NOMENCLATURE DES PORTES ET DES BÂTIS.

NOTES PARTICULIÈRES

- HOTTE DE LABORATOIRE - CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION BEDCO, OU FABRICATION ÉQUIVALENTE. HOTTE AVEC VITRE VERTICALE ET VOLUME D'AIR CONSTANT DE 60 p.p. DOTÉE D'UN REVÊTEMENT DE FINITION EN PLASTIQUE RENFORCÉ DE FIBRES (C10-60A-100). PRÉVOIR UNE ARMOIRE AU SOL POUR PRODUITS CHIMIQUES CORROSIFS (FL-A25-30) AINSI QU'UNE ARMOIRE AU SOL POUR SOLVANTS INFLAMMABLES (FL-A23-30-UL) DEVANT ÊTRE AMÉNAGÉES AVEC DES DISPOSITIFS DE VENTILATION ADEQUATS (VVK-01 ET VVK-02). PRÉVOIR UN PLAN DE TRAVAIL EN RÉSINE EPOXYDIQUES DE COULEUR NOIRE (VT-EP-6030) AVEC UNE CUVETTE D'ÉGOUTTAGE DE FORME OVALE ASSORTIE (VCS-04). PRÉVOIR UNE ENCEINTE AU PLAFOND POUR UN PLAFOND DE 2450 mm AINSI QUE DES PANNEAUX DE REMPLISSAGE AUX EXTRÉMITÉS GAUCHE ET DROITE. ALIMENTATIONS REQUISSES POUR LA HOTTE DE LABORATOIRE SELON LES INDICATIONS SUR LE DESSIN P-101. POSER AU PRÉALABLE LES TUYAUX REQUIS POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE JUSQU'À UNE DISTANCE DE 6 po AU-DESSUS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA HOTTE ET PRÉVOIR LES ROBINETS INTERNES ET RACCORDS MÂLES NÉCESSAIRES. PRÉVOIR UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DU DÉBIT D'AIR POUR VÉRIFIER LA VITESSE DE L'AIR À LA VITRE ET UN DISPOSITIF D'ALARME (CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DU DÉBIT D'AIR TEL AFA 1000, OU DE FABRICATION ÉQUIVALENTE).

NOTES PRINCIPALES

- ÉLÉMENT FOURNI / INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR**
- NOUVEAU RADIATEUR. SE REPORTER AU DÉTAIL 4 SUR LE DESSIN A-103.
 - PANNEAU PERFORÉ. CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION MOTT PPB3630.
 - ARMOIRE SUR ROULETTES. SE REPORTER AU DESSIN A-103.2.
 - LAVE-MAINS.
 - LAVABO DE LABORATOIRE EN ACIER INOXYDABLE. SE REPORTER AU DESSIN A-105.
 - TABLEAU BLANC DE 2159 mm x 1220 mm. CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION QUARTER NO G8548HT.
 - HOTTE DE LABORATOIRE. VOIR LA NOTE PARTICULIÈRE 1.
 - CROCHETS À VÊTEMENT / SARREAU DE LABORATOIRE. INUTILISÉ.
 - MOBIER MODULAIRE. SE REPORTER AU DÉTAIL 5 SUR LE DESSIN A-103.1.
 - RAYONNAGE MODULAIRE. SE REPORTER AU DÉTAIL 5 SUR LE DESSIN A-103.1.
 - BAGUETTES D'ANGLE EN ACIER INOXYDABLE DE 50 mm x 50 mm X 2045 mm.
 - NOUVELLE GAINÉ TECHNIQUE. SE REPORTER AUX DÉTAILS SUR LE DESSIN A-103.1.
 - BASSIN OCULAIRE D'URGENCE. CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION GUARDIAN G1849.
 - MOBIER MODULAIRE. SE REPORTER AU DESSIN A-103.2.
- ÉLÉMENT FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR**
- HOTTE À CIRCULATION LAMINAIRE.
 - DOUCHE D'URGENCE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
 - INUTILISÉ.
- ÉLÉMENT FOURNI / INSTALLÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE**
- MATÉRIEL - RÉFRIGÉRATEUR / CONGÉLATEUR.
 - MATÉRIEL - AGITATEUR SUR PAILLASSE.
 - MATÉRIEL - AGITATEUR (EMPILÉ).
 - TABLE DE BALANCE.
 - TABLE DE MICROSCOPE.

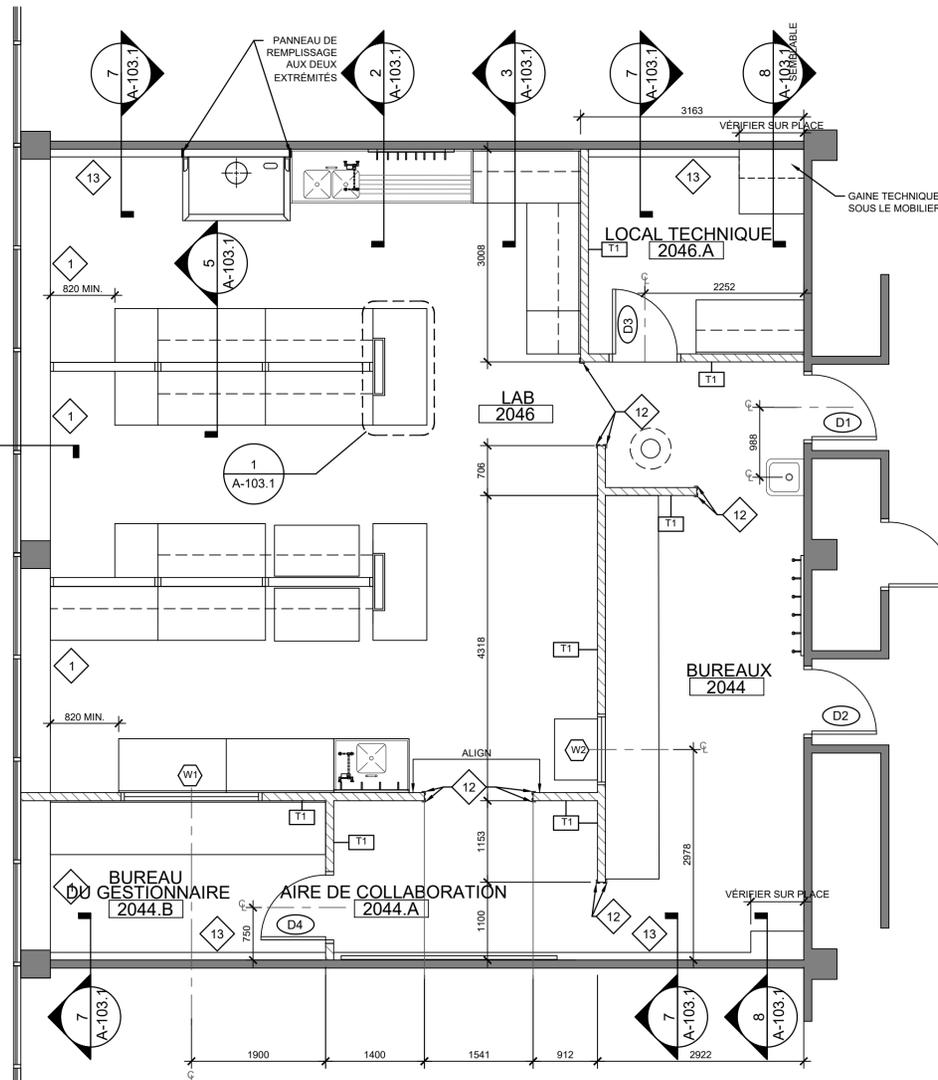


NO	DESCRIPTION	DATE
1	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017-05-17
2	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017-06-07
3	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017-07-10

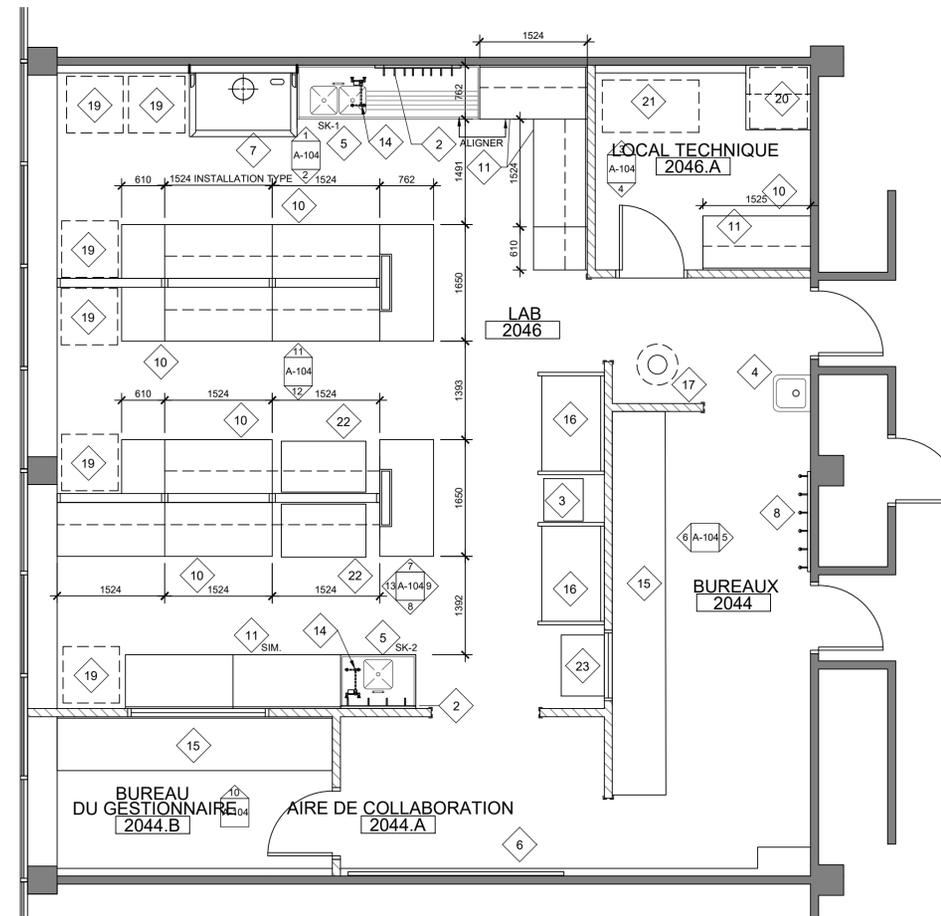
TITRE DE LA FEUILLE:

ARCHITECTURE - PLAN D'ÉTAGE

ÉCHELLE: NA
DATE: 7-10-2017
DESSINÉ: SC
CHECKÉ: SE
PROJET: 74019494
NUMÉRO DE LA FEUILLE:



1 ARCHITECTURE - PLAN D'ÉTAGE
A-101 ÉCHELLE 1:50



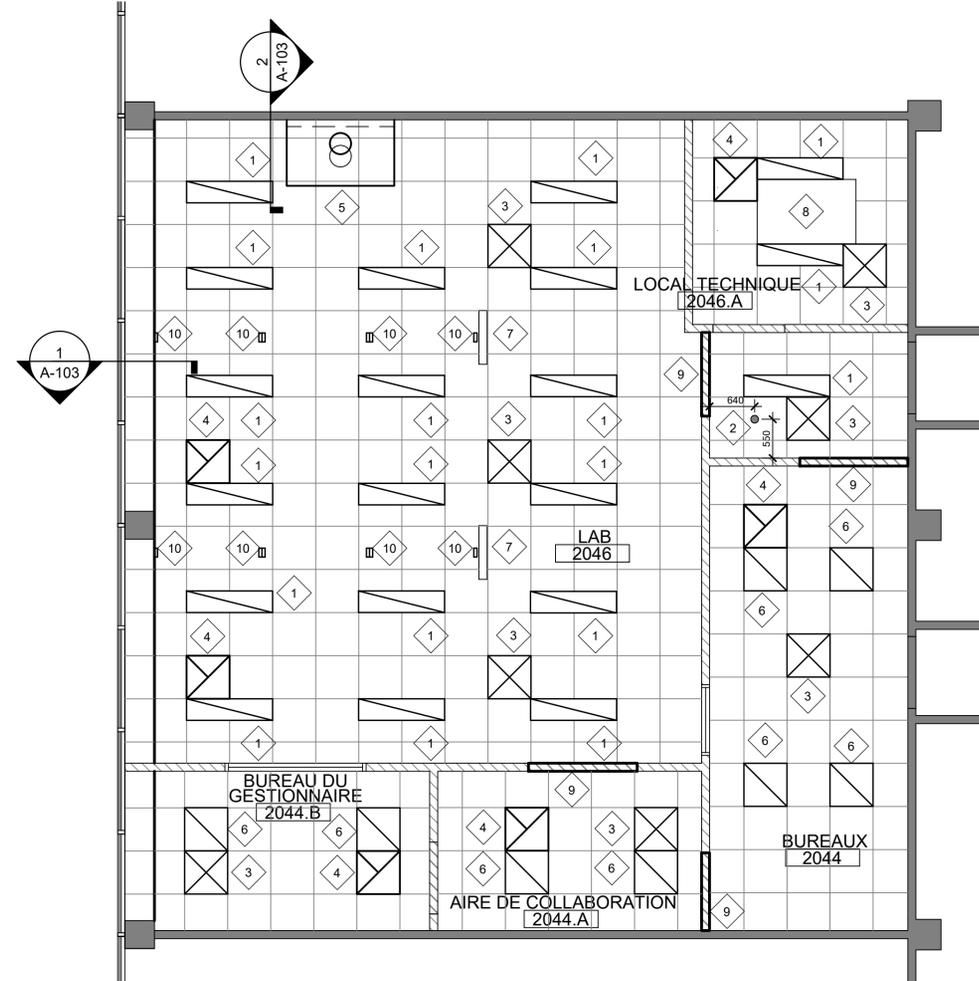
2 ARCHITECTURE - PLAN DU MATÉRIEL/MOBILIER
A-101 ÉCHELLE 1:50

NOTES GÉNÉRALES

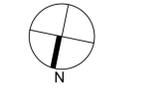
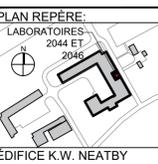
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUE, DE PLOMBERIE, D'ÉLECTRICITÉ ET AUTRES EXISTANTS À DÉMOLIR OU À DÉPLACER AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RENOVATION.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS SONT CELLES PRÉLEVÉES SUR LA FACE DES MATÉRIAUX FINIS.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LA HAUTEUR DU NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU EST DE 2450 mm [8 pi].

NOTES PRINCIPALES

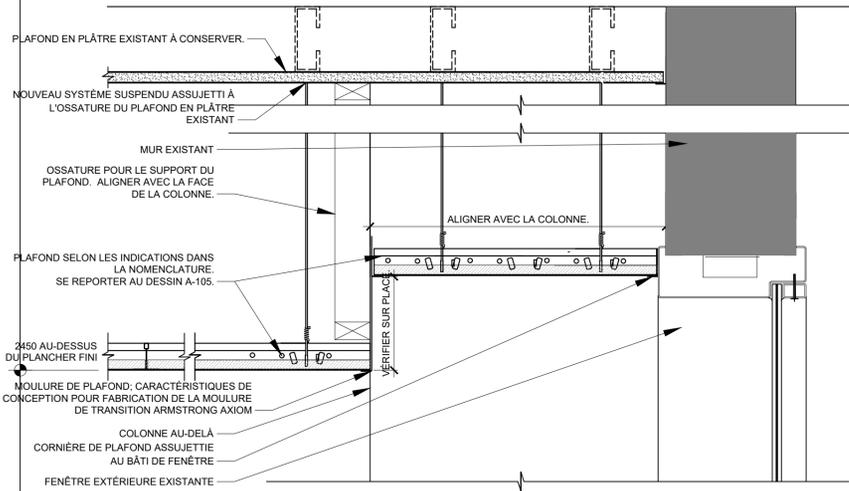
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE MINCE À DEL ENCASTRÉ DE 305 x 1220 [1 pi x 4 pi]. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
- OUVERTURE POUR LA TUYAUTERIE DE LA POMME DE DOUCHE D'URGENCE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- DIFFUSEUR D'ALIMENTATION DE CVCA.
- GRILLE D'ÉVACUATION DE CVCA.
- ÉVACUATION DE LA HOTTE DE LABORATOIRE. COORDONNER L'EMPLACEMENT AVEC LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE.
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 610 x 610 [2 pi x 2pi]. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
- SAGNÉE POUR CANALISATION D'UTILITÉS VERS LE HAUT EN PROVENANCE DU MOBILIER. SE REPORTER AU DÉTAIL 1 SUR LE DESSIN A-103.1. COORDONNER L'EMPLACEMENT AVEC LE PLAN DU MOBILIER.
- VENTILO-CONVECTEUR. COORDONNER L'EMPLACEMENT AVEC LA MÉCANIQUE ET L'ÉLECTRICITÉ.
- RETOMBÉE EN PLAQUES DE PLÂTRE MONTÉE À 2145 AU-DESSUS DU PLANCHER FINI.
- SUPPORT VERTICAL DU MOBILIER.



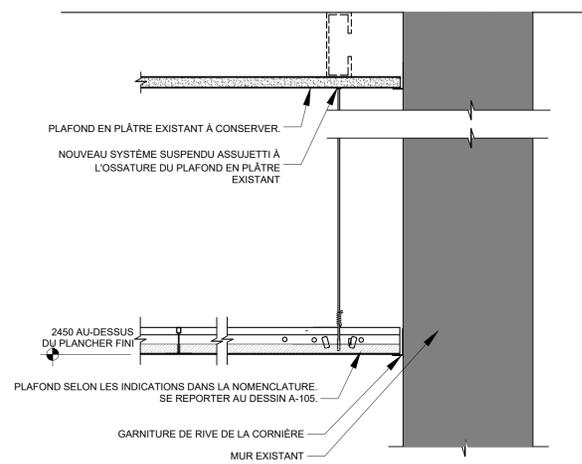
1
A-102 **PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI**
ÉCHELLE 1:50



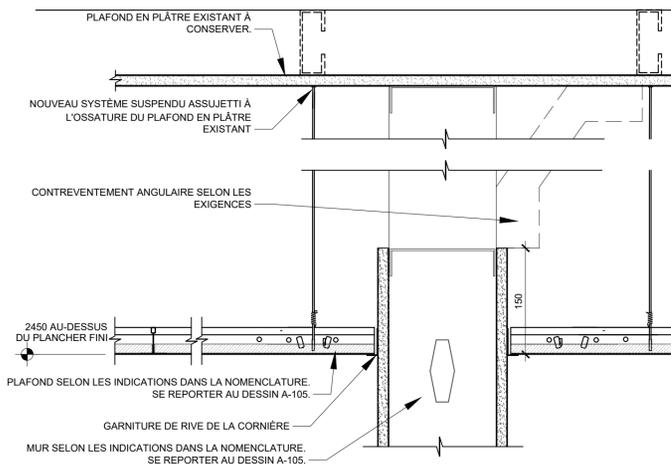
NO	DESCRIPTION	DATE
1	APPAREILS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017/07/17
2	APPAREILS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017/07/17
3	APPAREILS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017/07/17



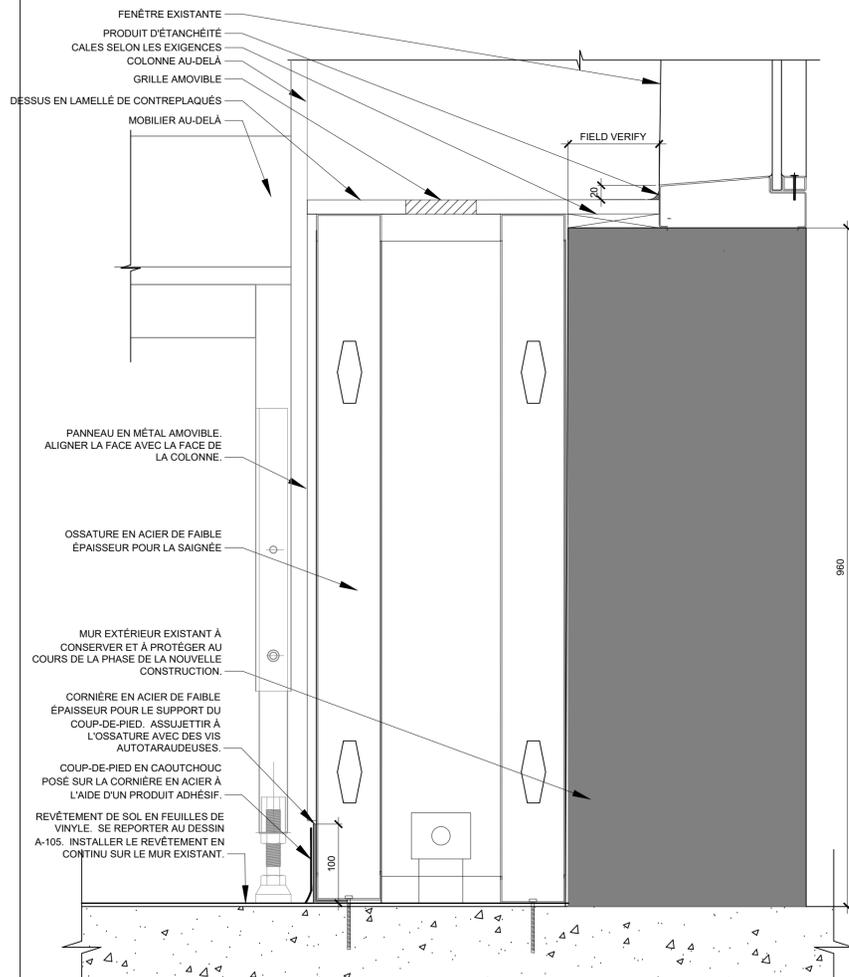
1 NOUVEAU PLAFOND AU DÉTAIL DE FENÊTRE
A-103 ÉCHELLE 1:5



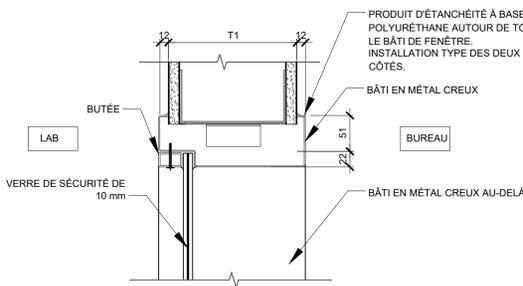
2 NOUVEAU PLAFOND AU DÉTAIL DU MUR EXISTANT
A-103 ÉCHELLE 1:5



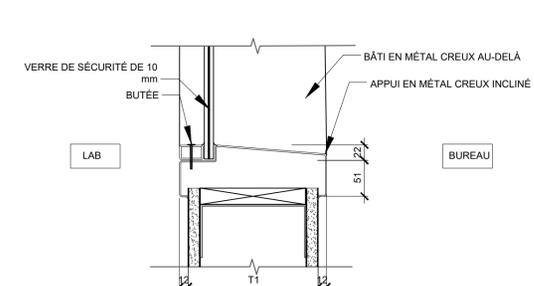
3 DÉTAIL DU PLAFOND AU MUR DE TYPE 1 (T1)
A-103 ÉCHELLE 1:5



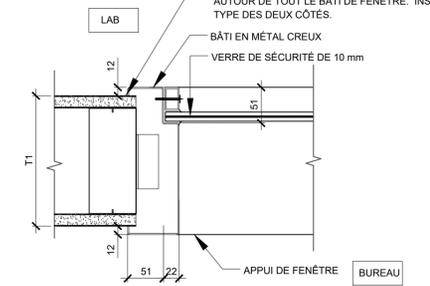
4 DÉTAIL DU NOUVEAU RADIATEUR
A-103 ÉCHELLE 1:5



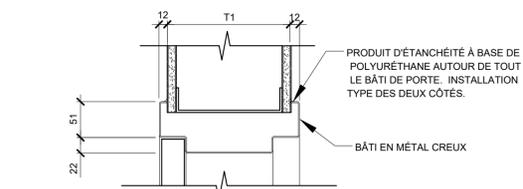
5 DÉTAIL DU LINTEAU DE FENÊTRE
A-103 ÉCHELLE 1:5



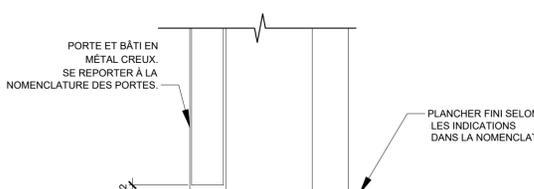
6 DÉTAIL DE L'APPUY DE FENÊTRE
A-103 ÉCHELLE 1:5



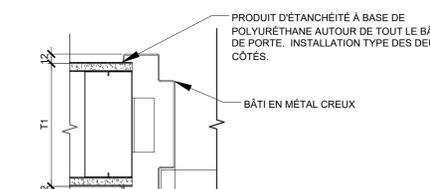
7 DÉTAIL DU MONTANT DE FENÊTRE
A-103 ÉCHELLE 1:5



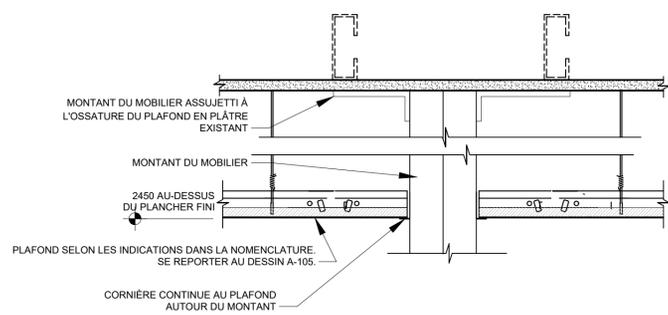
8 DÉTAIL DU LINTEAU DE PORTE
A-103 ÉCHELLE 1:5



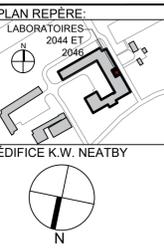
9 DÉTAIL DU SEUIL DE PORTE
A-103 ÉCHELLE 1:5



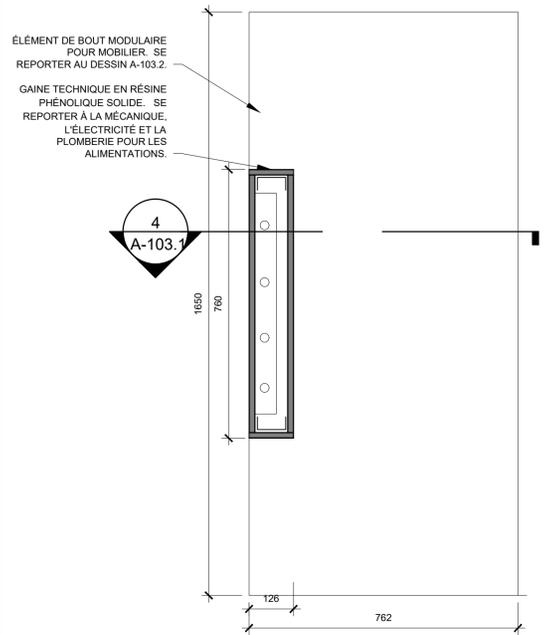
10 DÉTAIL DU MONTANT DE PORTE
A-103 ÉCHELLE 1:5



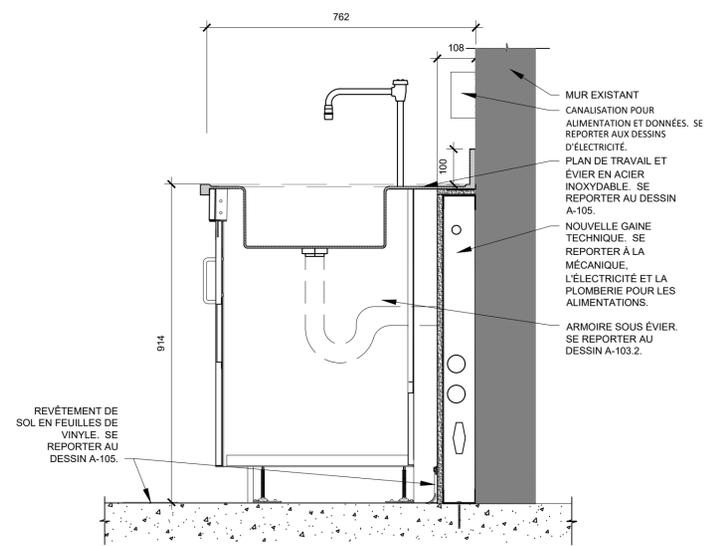
11 DÉTAIL DU MONTANT DU MOBILIER
A-103 ÉCHELLE 1:5



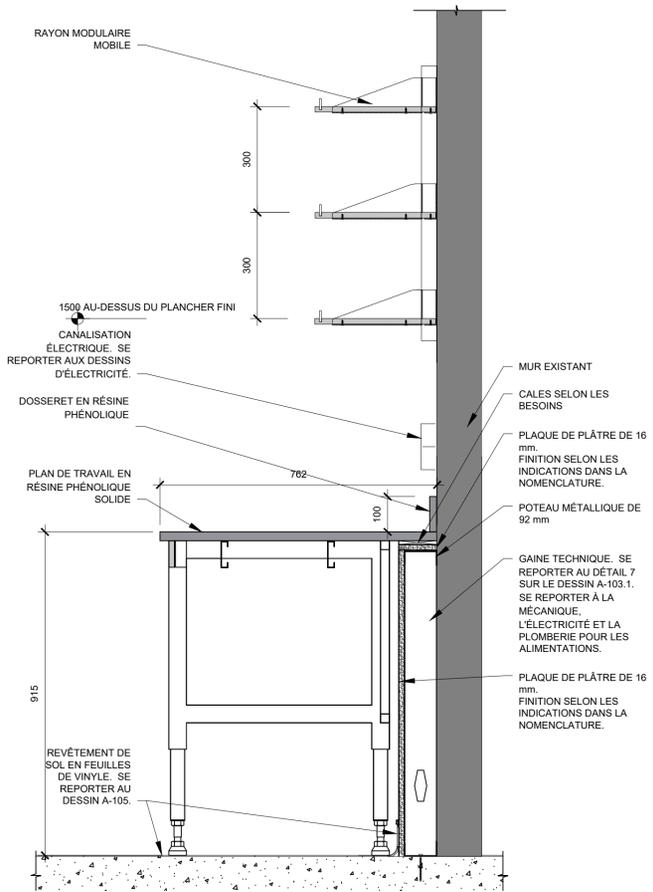
NUMÉRO	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 95%	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 99%	2017-06-07
D	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100%	2017-07-10



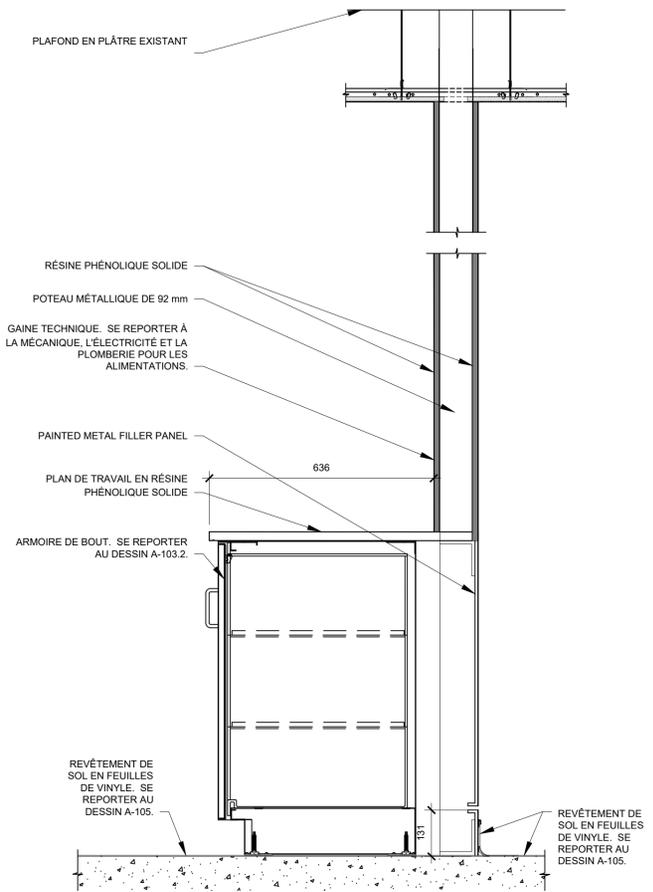
1 PLAN DÉTAILLÉ DE L'ÉLÉMENT DE BOUT
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



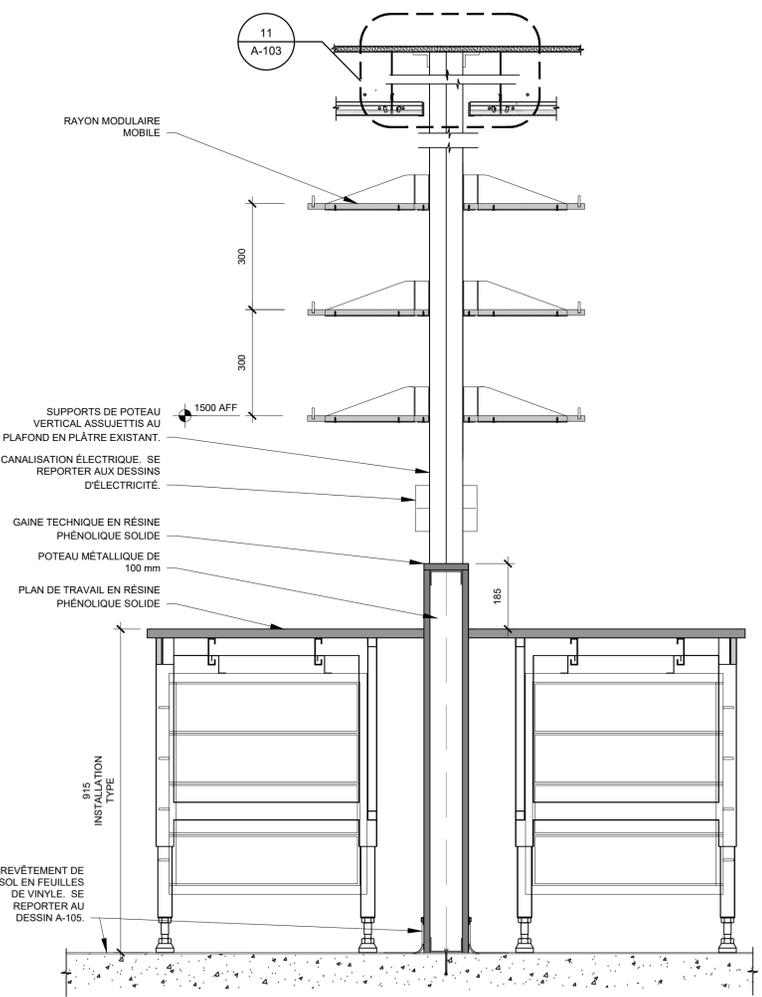
2 NOUVELLE SAIGNÉE À L'ÉVIER
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



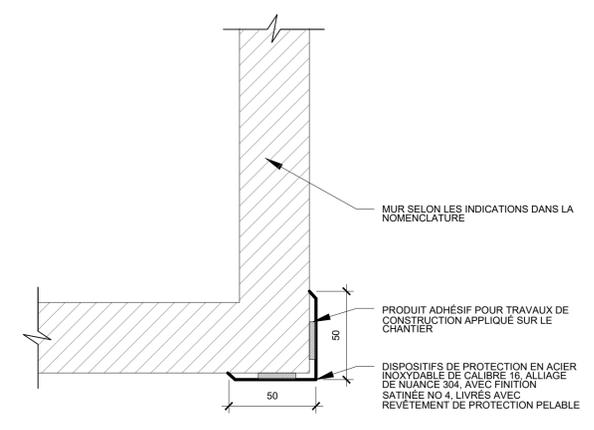
3 DÉTAIL EN COUPE DU MOBILIER
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



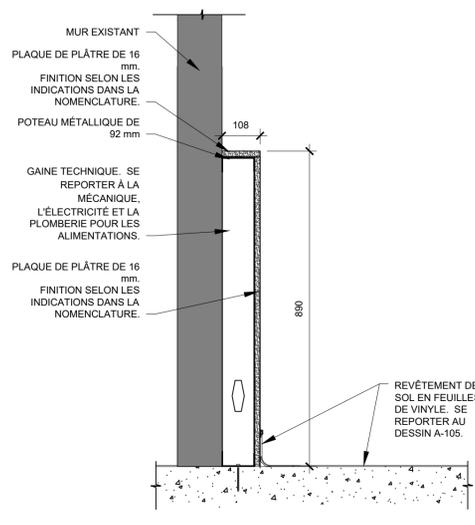
4 SECTION DE BOUT
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



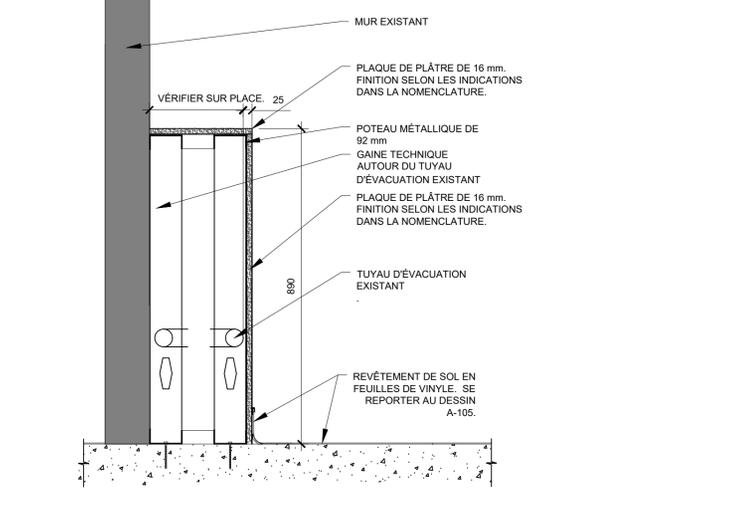
5 DÉTAIL EN COUPE DU MOBILIER
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



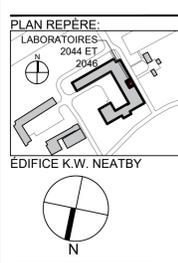
6 DÉTAIL DE LA BAGUETTE D'ANGLE
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



7 DÉTAIL EN COUPE DE LA GAINÉ TECHNIQUE
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



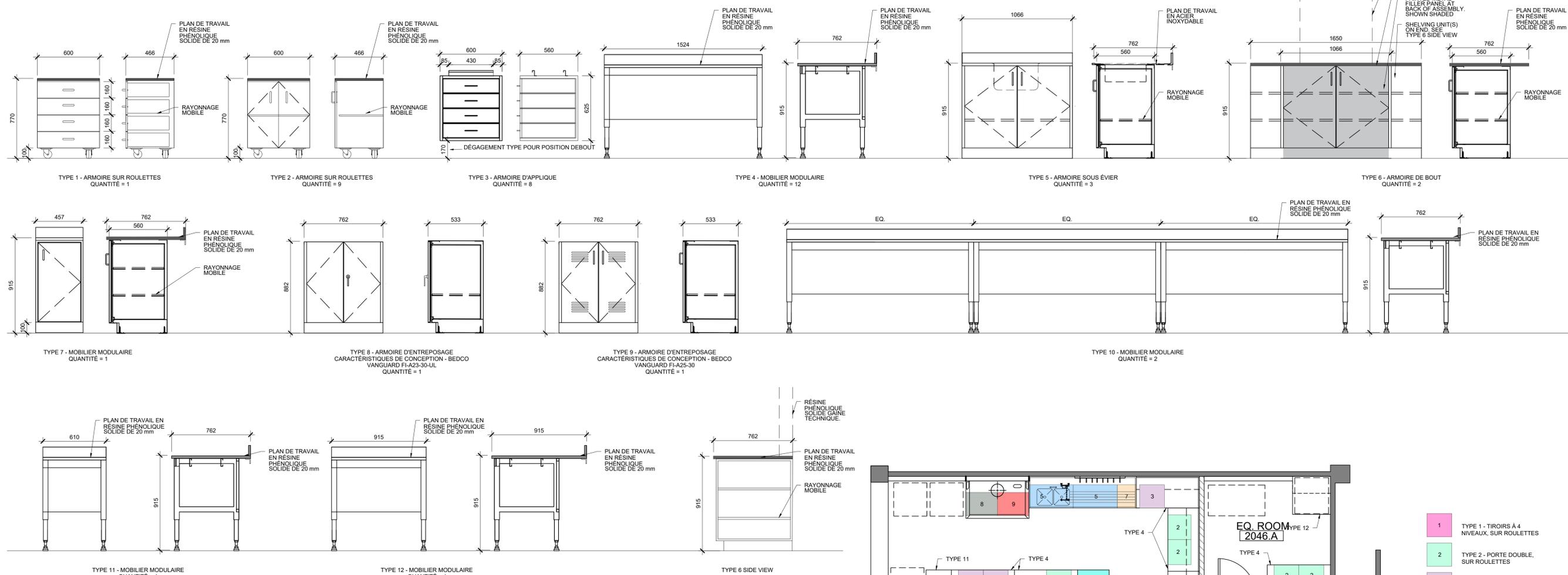
8 GAINÉ TECHNIQUE AU DÉTAIL DU TUYAU D'ÉVACUATION
A-103.1 ÉCHELLE 1:10



NO	DESCRIPTION	DATE
1	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100 %	2017-05-17
2	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 99 %	2017-06-07
3	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017-07-10

TITRE DE LA FEUILLE:
DÉTAILS

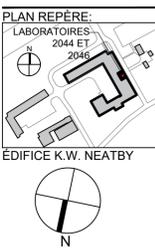
ÉCHELLE: NA
DATE: 2017-07-10
DESSINÉ: SC
CHECKÉ: SE
PROJET: 74019494



1 TYPES DE MOBILIER
A-103.2 ÉCHELLE 1:10



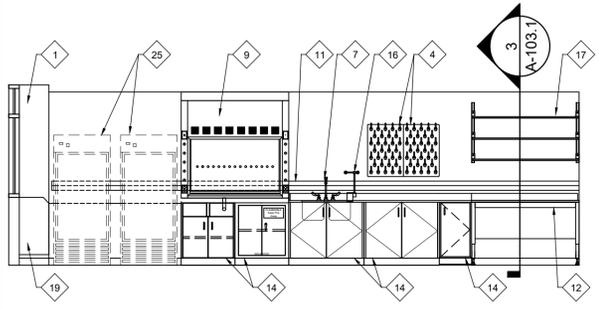
2 PLAN DU MOBILIER
A-103.2 ÉCHELLE 1:10



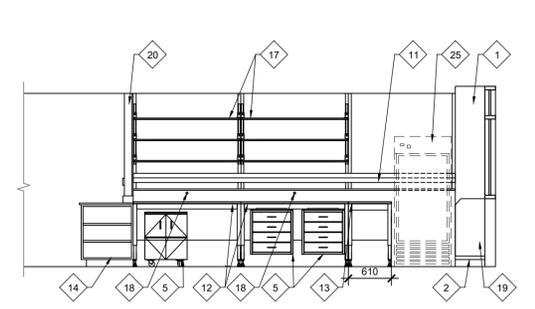
NO	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100 %	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 80 %	2017-06-07
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100 %	2017-07-10

NOTES PRINCIPALES

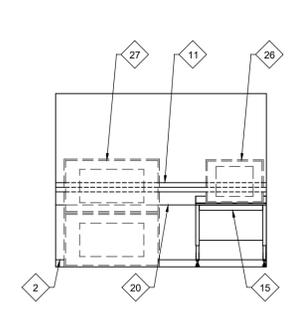
- 1 COLONNE
- 2 ÉLÉMENT FOURNI / INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR
- 3 PLINTHE À GORGE DE 100 mm
- 4 BAGUETTES D'ANGLE EN ACIER INOXYDABLE. SE REPORTER AU DÉTAIL 6 SUR LE DESSIN A-103.1.
- 5 PANNEAU PERFORÉ. CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION MOTT PPB3630
- 6 ARMOIRE D'APPLIQUE / SUR ROULETTES. SE REPORTER AU DESSIN A-103.2.
- 7 LAVE-MAINS. SE REPORTER À LA PLOMBERIE.
- 8 LAVABO DE LABORATOIRE EN ACIER INOXYDABLE. SE REPORTER AU DESSIN A-105.
- 9 TABLEAU BLANC DE 2440 mm x 1520 mm.
- 10 HOTTE DE LABORATOIRE. CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION BEDCO. SE REPORTER AU DESSIN A-101.
- 11 CROCHETS À VÊTEMENT / SARREAU DE LABORATOIRE.
- 12 DISPOSITIF ÉLECTRIQUE. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.
- 13 MOBILIER - TABLE MODULAIRE DE 1524 mm x 762 mm.
- 14 MOBILIER - TABLE MODULAIRE SUR MESURE D'UNE PROFONDEUR DE 762 mm.
- 15 ARMOIRE DE MOBILIER. SE REPORTER AU DESSIN A-103.2.
- 16 MOBILIER - TABLE MODULAIRE POUR AGITATEUR DE 915 mm x 915 mm x 915 mm. SE REPORTER AU DESSIN A-103.2.
- 17 BASSIN OCULAIRE D'URGENCE. CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION GUARDIAN G1849.
- 18 MOBILIER - RAYONNAGE MODULAIRE DE 1524 mm.
- 19 EMPLACEMENT FUTUR DE LA PRISE DE CO². PRÉVOIR LA PRISE AU COMPLET ET LE CAPUCHON.
- 20 RADIATEUR. SE REPORTER AU DÉTAIL 4 SUR LE DESSIN A-103.
- 21 GAINÉ TECHNIQUE. SE REPORTER AU DESSIN A-103.1.
- 22 MOBILIER - TABLE MODULAIRE SUR MESURE. SE REPORTER AU DESSIN A-103.2.
- 23 INUTILISÉ
- 24 ÉLÉMENT FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE / INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR
- 25 HOTTE À CIRCULATION LAMINAIRE
- 26 INUTILISÉ
- 27 ÉLÉMENT FOURNI / INSTALLÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE
- 28 MATÉRIEL - RÉFRIGÉRATEUR / CONGÉLATEUR
- 29 MATÉRIEL - AGITATEUR SUR PAILLASSE
- 30 MATÉRIEL - AGITATEUR (EMPILE)
- 31 TABLE DE BALANCE
- 32 TABLE DE MICROSCOPE



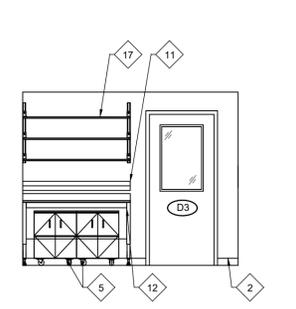
1 LABORATOIRE 2046 - MUR SUD
A-104 ÉCHELLE 1:50



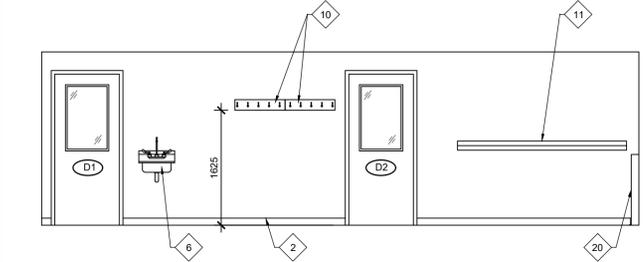
2 LABORATOIRE 2046 - ÎLOT 1
A-104 ÉCHELLE 1:50



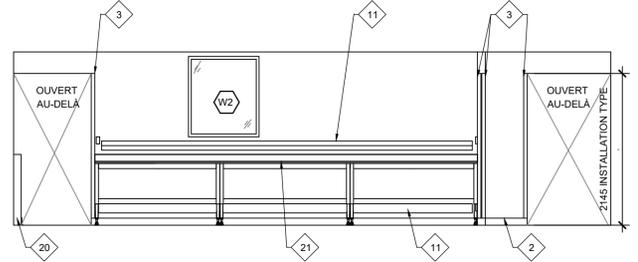
3 LOCAL TECHNIQUE - MUR SUD
A-104 ÉCHELLE 1:50



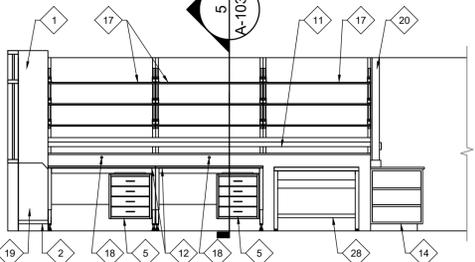
4 LOCAL TECHNIQUE - MUR NORD
A-104 ÉCHELLE 1:50



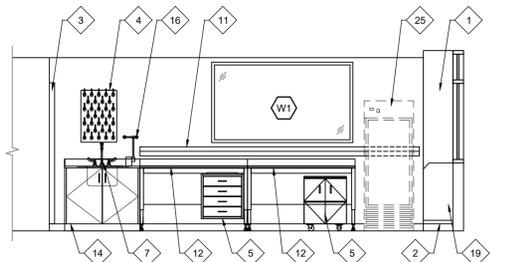
5 BUREAUX 2044 - MUR OUEST
A-104 ÉCHELLE 1:50



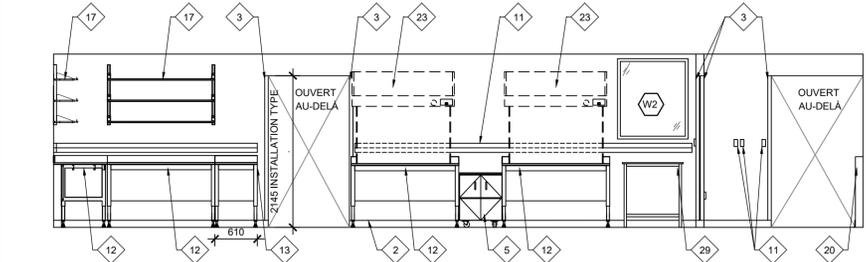
6 BUREAUX 2044 - MUR EST
A-104 ÉCHELLE 1:50



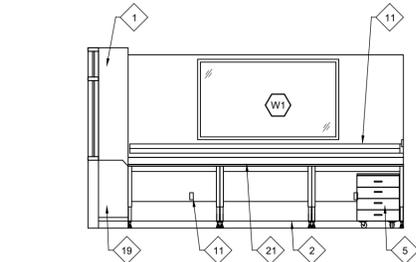
7 LABORATOIRE 2046 - ÎLOT 2
A-104 ÉCHELLE 1:50



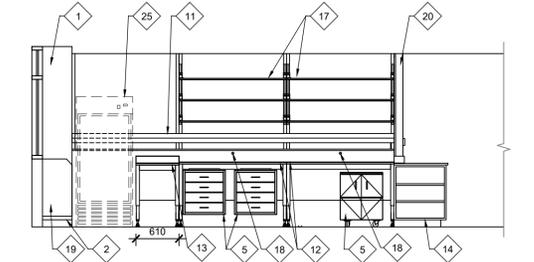
8 LABORATOIRE 2046 - MUR NORD
A-104 ÉCHELLE 1:50



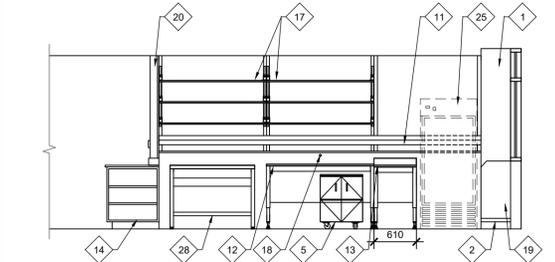
9 LABORATOIRE 2046 - MUR OUEST
A-104 ÉCHELLE 1:50



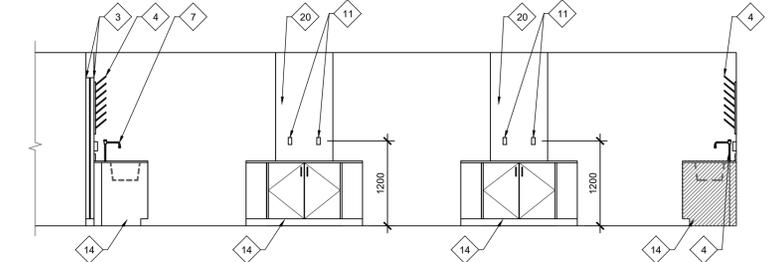
10 BUREAU 2044.B - MUR SUD
A-104 ÉCHELLE 1:50



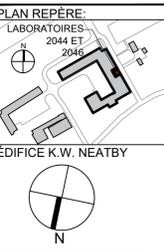
11 LABORATOIRE 2046 - ÎLOT 3
A-104 ÉCHELLE 1:50



12 LABORATOIRE 2046 - ÎLOT 4
A-104 ÉCHELLE 1:50



13 LABORATOIRE 2046 - ÎLOT 4
A-104 ÉCHELLE 1:50



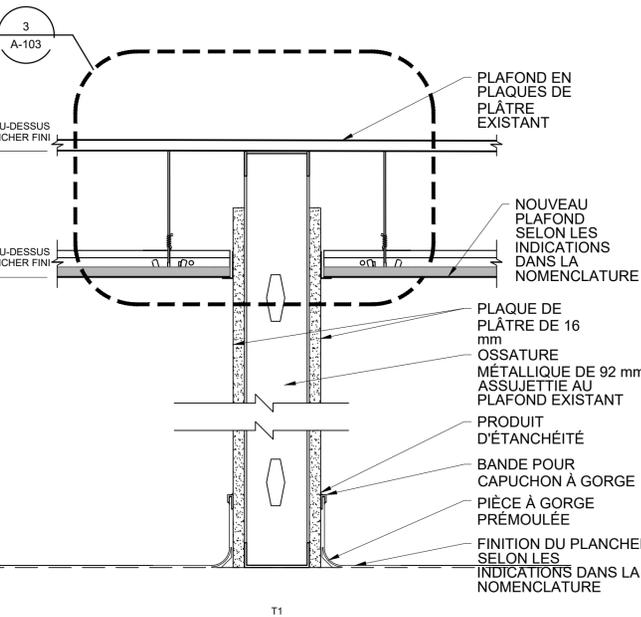
REVISION	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 96%	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 99%	2017-09-07
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100%	2017-07-10

NOMENCLATURE DES PRODUITS DE FINITION DES LOCAUX									
DESCRIPTION DE LA PIÈCE	NUMÉRO DE LA PIÈCE	MURS				PLAFOND		NOTES PARTICULIÈRES	
		REVÊTEMENT DE FINITION DU PLANCHER	PLINTHE	NORD	SUD	EST	OUEST	MATÉRIAU	FINITION
BUREAUX	2044	SSV-1	SSV-1	PT-1	PT-1	PT-1	PT-1	MWT	--
AIRE DE COLLABORATION	2044.A	SSV-1	SSV-1	PT-1	PT-1	PT-1	PT-1	MWT	--
BUREAU DU GESTIONNAIRE	2044.B	SSV-1	SSV-1	PT-1	PT-1	PT-1	PT-1	MWT	--
LABORATOIRE	2046	SSV-1	SSV-1	PT-1	PT-1	PT-1	PT-1	MWT	--
LOCAL TECHNIQUE	2046.A	SSV-1	SSV-1	PT-1	PT-1	PT-1	PT-1	MWT	--

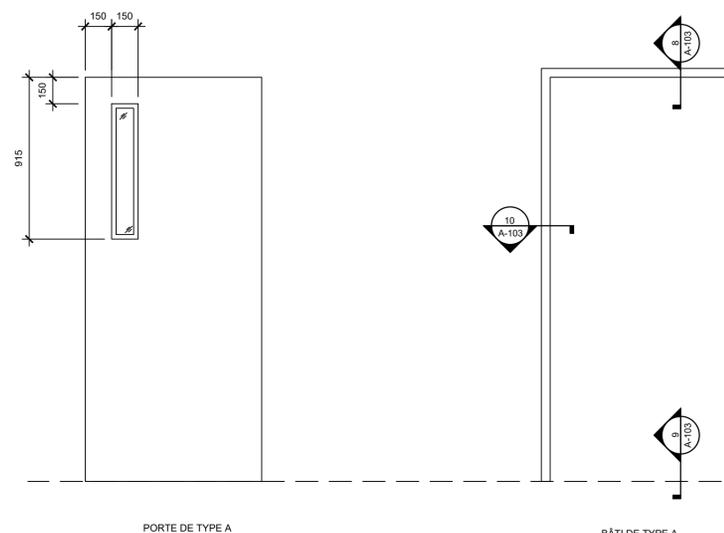
LÉGENDE DES REVÊTEMENTS DE FINITION			
CLÉ	DESCRIPTION	COULEUR	NOTES PARTICULIÈRES
SSV-1	FEUILLE DE VINYLE À JOINTS SOUDÉS EN CONTINU AVEC PLINTHE À GORGE COMPLÈTE INTÉGRÉE	COULEUR À ÉTABLIR À PARTIR DU CATALOGUE DU FABRICANT	CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION : ARMSTRONG MEDINTECH
PT-1	PEINTURE AUX RÉSINES ÉPOXYDES	COULEUR À ÉTABLIR À PARTIR DU CATALOGUE DU FABRICANT	
PT-2	PEINTURE-ÉMAIL	COULEUR À ÉTABLIR À PARTIR DU CATALOGUE DU FABRICANT	
MWT	PLAFOND SUSPENDU MYLAR DE FORME CARRÉE POUR SALLE BLANCHE. DIMENSIONS : CARREAUX DE 24 po X 24 po X 5/8 po [610 mm X 610 mm X 16 mm]. LAVABLES/BROSSABLES, RÉSISTANT AUX SALISSURES ET AUX AFFAISSEMENTS.	BLANC	CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION : ARMSTRONG VL 868, POUR SALLE BLANCHE

NOMENCLATURE DES PORTES ET DES BÂTIS											
NO.	LARGEUR	HAUTEUR	PORTE				BÂTI			REUX D'ARTICLES DE QUINCAILLERIE	NOTES PARTICULIÈRES
			ÉPAISSEUR	TYPE	MAT.	FINITION	TYPE	MAT.	FINITION		
D1	--	--	--	--	--	--	--	--	PT-2	1	PORTE EXISTANTE À CONSERVER. ENLEVER LA PORTE ET LA PROTÉGER AVANT LA DÉMOLITION ET LA NOUVELLE CONSTRUCTION.
D2	--	--	--	--	--	--	--	--	PT-2	1	PORTE EXISTANTE À CONSERVER. ENLEVER LA PORTE ET LA PROTÉGER AVANT LA DÉMOLITION ET LA NOUVELLE CONSTRUCTION.
D3	915	2130	50	A	HM	PT-2	A	HM	PT-2	1	HM = MÉTAL CREUX
D4	915	2130	50	A	HM	PT-2	A	HM	PT-2	1	

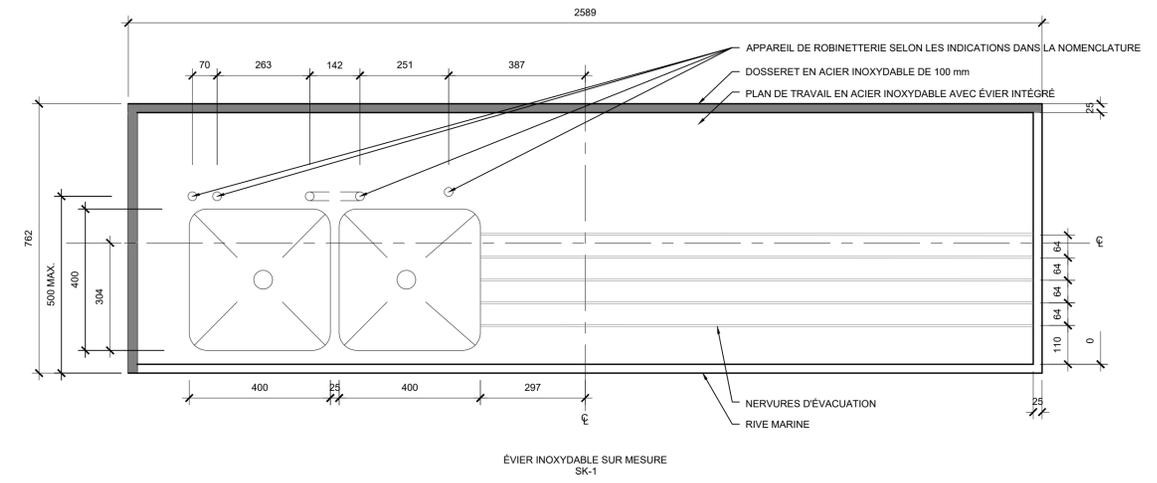
LÉGENDE DES HARDWARE DE PORTE			
NO.	QUANTITÉ	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR FABRICATION
		HM DOOR, TYPICAL OFFICE AND LAB	
1	1	LOCKING LATCH	SCHLAGE L SERIES 03
1	1	LOCK CYLINDER	SCHLAGE L9050
1	3	HINGES, NON-REMOVABLE PIN	HAGER BB 1168
1	1	DOOR CLOSER, WITH INTEGRAL STOP	LCN 4041
1	3	SILENCERS	



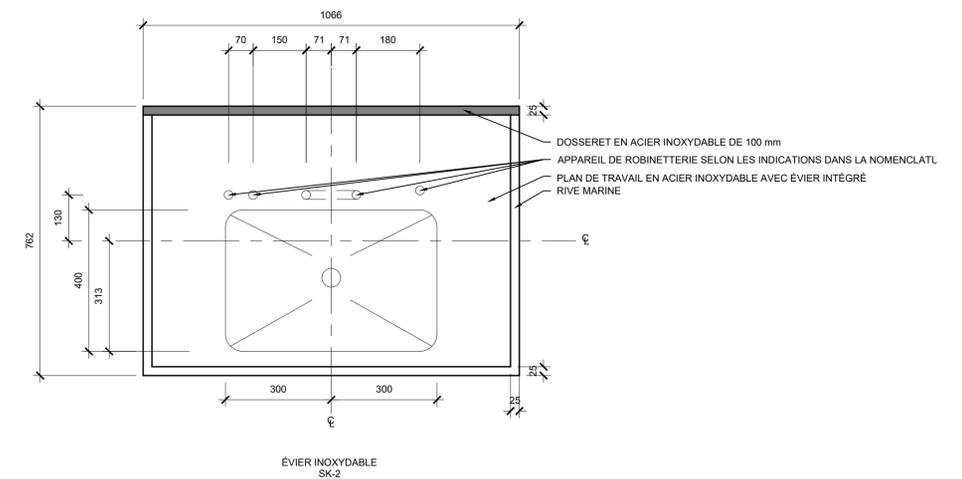
3 TYPES DE MURS
A-105 ÉCHELLE 1:5



4 TYPES DE PORTES ET DE BÂTIS
A-105 ÉCHELLE 1:20

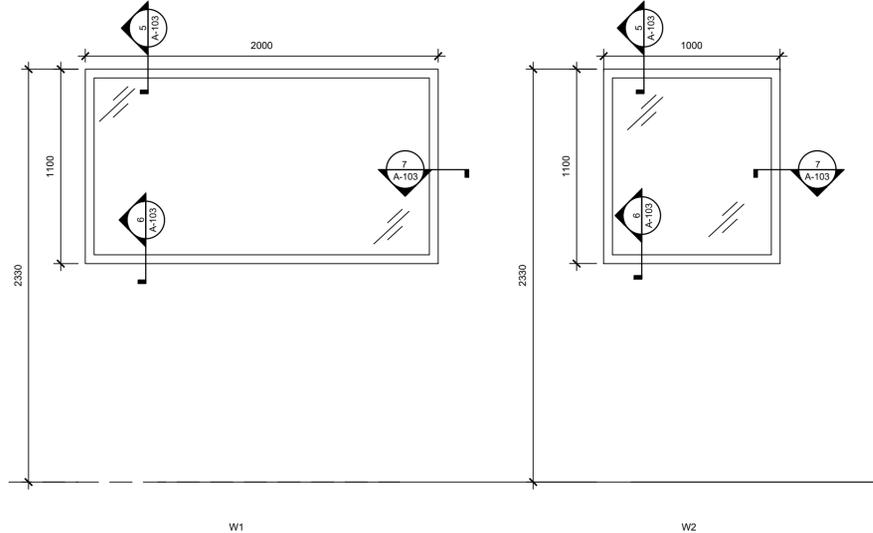


ÉVIER INOXYDABLE SUR MESURE SK-1



ÉVIER INOXYDABLE SK-2

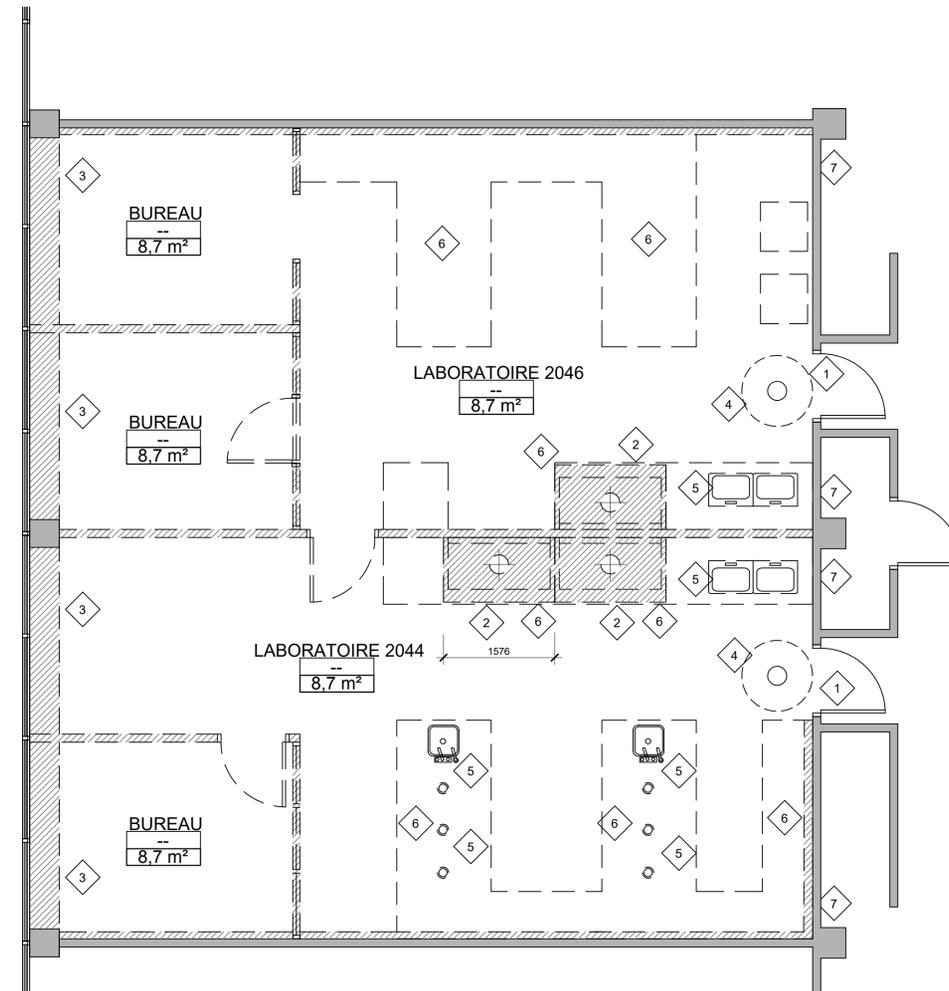
2 TYPES D'ÉVIERS
A-105 ÉCHELLE 1:10



5 TYPES DE FENÊTRES
A-105 ÉCHELLE 1:20



REVISION	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100% (2017-05-17)	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100% (2017-06-07)	2017-06-07
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100% (2017-07-10)	2017-07-10



1 PLAN DE DÉMOLITION - MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET PLOMBERIE
M-001 ÉCHELLE 1:50

NOTES GÉNÉRALES

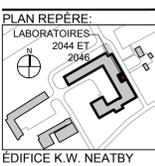
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUE, DE PLOMBERIE, D'ÉLECTRICITÉ ET AUTRES EXISTANTS À DÉMOLIR OU À DÉPLACER AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER ET CONFIRMER LA PORTÉE DE LA DÉMOLITION SUITE À UNE VISITE DU CHANTIER EFFECTUÉE DURANT LA PHASE DE PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE À NEUF TOUS LES MURS, LE PLANCHER ET LE PLAFOND UNE FOIS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION TERMINÉS. TOUS LES SERVICES ET SURFACES DOIVENT ÊTRE FAVORABLES À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SUBSÉQUENTS, SELON LES DÉTAILS DONNÉS DANS L'ENSEMBLE DES DESSINS ET CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS SONT CELLES PRÉLEVÉES SUR LA FACE DES MATÉRIEAUX FINIS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER L'ÉTUDE SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES PRÉPARÉE POUR LES INSTALLATIONS ET LES AUTRES DOCUMENTS CONNEXES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES AFIN D'IDENTIFIER LES MATIÈRES DANGEREUSES ET DE SE CONFORMER AUX CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS QUI Y SONT FORMULÉES. DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONTRAT, L'ENLEVEMENT DES MATIÈRES DANGEREUSES DOIT SE FAIRE CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUTES LES HOTTES DE LABORATOIRE SONT CONFORMES AUX PRÉSCRIPTIONS DES PLUS RÉCENTES ÉDITIONS DE LA NORME CSA -316.5 ET DU DOCUMENT IM15128 DE TPSSO POUR CE QUI EST DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE FABRICATION ET D'INSTALLATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES DÉTECTEURS D'ALARME INCENDIE SONT EN MESURE DE FONCTIONNER AU COURS DE LA DÉMOLITION ET DE LA CONSTRUCTION. LORSQUE LE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EST ARRÊTÉ, LA PROTECTION DOIT ÊTRE ASSURÉE PAR DES GARDIENS D'INCENDIE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER UN ÉCLAIRAGE TEMPORAIRE AU COURS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA DÉMOLITION.
- TOUS LES POINTS DE TRAVERSÉE DANS LES MURS QUI RESTENT DOIVENT ÊTRE REMPLIS. IL FAUT UTILISER DES MATÉRIEAUX DE REMPLISSAGE AVEC COTE DE RÉSISTANCE AU FEU POUR TOUTES LES TRAVERSÉES DANS LA GAINÉ TECHNIQUE. LES RÉPARATIONS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DES ULC POUR LA COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE LA CLOISON VISÉE.
- ENLEVER TOUS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET LES INTERRUPTEURS DU VIDE DE PLAFOND. TOUS LES CÂBLES QUI RESTENT ET QUI DOIVENT ÊTRE RÉUTILISÉS DOIVENT ÊTRE MIS À L'ESSAI À L'AIDE D'UN MÉGOMMÈTRE. LE CÂBLAGE DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE EXISTANT PRÉSENTE UNE CONNEXION EN SÉRIE ET IL DOIT ÊTRE MIS HORS SERVICE.
- ENLEVER TOUS LES CÂBLES, LES PRISES DE COURANT ET LES BOÎTES DE JONCTION TOUS LES CÂBLES QUI RESTENT ET QUI DOIVENT ÊTRE RÉUTILISÉS DOIVENT ÊTRE MIS À L'ESSAI À L'AIDE D'UN MÉGOMMÈTRE.
- ENLEVER TOUTES LES PRISES POUR TRANSMISSION DE DONNÉES ET DE TÉLÉPHONE. LES CÂBLES PEUVENT RESTER EN PLACE SEULEMENT S'ils SONT ASSÉS LONGS POUR SE RENDRE AUX NOUVEAUX EMBLEMENTS ET S'ils SONT CONFORMES AUX EXIGENCES DU PRÉSENT PROJET.
- LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION DOIVENT ÊTRE MIS HORS SERVICE APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'INTERRUPTION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE PLANIFIÉE. LES BOÎTIERS DES PANNEAUX DOIVENT RESTER EN PLACE.
- POUR TOUS LES SERVICES QUI SONT DÉCRITS DANS CETTE FEUILLE, COORDONNER LES RACCORDEMENTS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE (AAC) ET AUTORISER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. S'IL FAUT PROCÉDER À L'ISOLEMENT DU SERVICE, PRÉVOIR TOUS LES ROBINETS D'ARRÊT REQUIS POUR LES CANALISATIONS DE DÉRIVATION DE LA TUYAUTERIE.

NOTES PRINCIPALES

- ENLEVER TOUS LES CONDUITS DE SOUFFLAGE D'AIR DANS LE VIDE DE PLAFOND, Y COMPRIS LES DIFFUSEURS. JUSQU'AU POINT DE RACCORDEMENT AU SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE. S'ASSURER QUE LE REGISTRE DE RÉGLAGE DU DÉBIT D'AIR ET LE SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE SONT PROTÉGÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION ET QUE LEUR ÉTAT SATISFAIT AUX EXIGENCES EN VUE DE LA RÉUTILISATION, Y COMPRIS LA TUYAUTERIE DU SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE ET LES DISPOSITIFS DE COMMANDE/RÉGULATION. ENLEVER LES GRILLES ET LES RALLONGES DE CONDUITS POUR L'ÉVACUATION DE NATURE GÉNÉRALE DANS LE PLÉNUM DE PLAFOND JUSQU'AU REGISTRE DE RÉGLAGE DU DÉBIT D'AIR. PROTÉGER LE REGISTRE AU COURS DE LA CONSTRUCTION ET S'ASSURER QU'IL PEUT ÊTRE RÉUTILISÉ.
- ENLEVER LES CONDUITS DE LA HOTTE DE LABORATOIRE JUSQU'À UNE DISTANCE DE 300 mm de la SAIGNÉE. LE CONDUIT DE LA HOTTE DE LABORATOIRE SUD DOIT ÊTRE OBTURÉ DANS LE VIDE DE PLAFOND DU LABORATOIRE. LA COLONNE MONTANTE DE LA HOTTE DE LABORATOIRE NORD DOIT ÊTRE RÉUTILISÉE POUR LE RACCORDEMENT DE LA NOUVELLE HOTTE DE LABORATOIRE. S'ASSURER QUE LES VENTILATEURS D'EXTRACTION DES HOTTES QUI NE SONT PAS UTILISÉS SONT DÉBRANCHÉS ET QU'ILS SONT DOTÉS DE L'ÉTIQUETTE APPROPRIÉE DANS LA CONSTRUCTION HORS-TOIT.
- ENLEVER LES RADIATEURS À VAPEUR AVEC TUBES AILETÉS EXISTANTS AINSI QUE LEURS ENCEINTES. ENLEVER LA TUYAUTERIE DE CONDENSATS ET DE VAPEUR BASSE PRESSION JUSQU'À LA COLONNE MONTANTE SITUÉE SUR LA COLONNE SUD DU LABORATOIRE 2046 ET LA COLONNE NORD DU LABORATOIRE 2044. ISOLER AU MOYEN D'UN ROBINET D'ARRÊT ET OBTURER LORSQUE L'ÉLÉMENT N'EST PAS UTILISÉ. RÉUTILISER LES CANALISATIONS VERTICALES PRINCIPALES MONTANTES DE RACCORDEMENT SI ELLES SONT DANS UN ÉTAT QUI SATISFAIT LES EXIGENCES.
- ENLEVER LES DOUCHES D'URGENCE MONTÉES AU PLAFOND; LA DOUCHE NORD DOIT ÊTRE RÉUTILISÉE SI ELLE EST DANS UN ÉTAT QUI SATISFAIT LES EXIGENCES. ENLEVER LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION EN EAU TIÈDE DE LA DOUCHE SUD JUSQU'À LA SAIGNÉE, OBTURER ET ISOLER À L'AIDE D'UN ROBINET D'ARRÊT. DÉPLACER LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION EN EAU TIÈDE EN FONCTION DU NOUVEL EMBLEMENT DE LA DOUCHE NORD; SE REPORTER AU DESSIN P-101. ISOLER ET OBTURER LORSQUE L'INSTALLATION N'EST PAS UTILISÉE.
- LES APPAREILS DE ROBINETTERIE EXISTANTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. ENLEVER LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION, DE VENTILATION ET D'ÉVACUATION DANS LE MOBILIER ET LA SAIGNÉE JUSQU'À LA GAINÉ RENFERMANT LA TUYAUTERIE PRINCIPALE À CÔTÉ DU CORRIDOR. ISOLER À L'AIDE D'UN ROBINET D'ARRÊT ET OBTURER TOUS LES TUYAUX D'ALIMENTATION, DE VENTILATION ET D'ÉVACUATION DANS LA SAIGNÉE ET LES PROTÉGER AFIN DE POUVOIR LES RÉUTILISER AU BESOIN ET S'ils SONT DANS UN ÉTAT QUI SATISFAIT LES EXIGENCES; SE REPORTER AU DESSIN P-101.
- LES TUYAUX ET RACCORDS MÂLES DESTINÉS AUX GAZ DE LABORATOIRE ET À L'EAU DE SPÉCIALITÉ, VIDE, AIR COMPRIMÉ, GAZ NATUREL, EAU D'OSMOSE INVERSE, EAU DÉIONISÉE ET AUX AUTRES ALIMENTATIONS DANS LE MOBILIER DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. ENLEVER LES TUYAUX À PARTIR DE L'ENDROIT OÙ EST SITUÉ LE RACCORDEMENT MÂLE, EN PASSANT PAR LE MOBILIER ET LA SAIGNÉE, ET DE LA SAIGNÉE JUSQU'À LA GAINÉ COMPRENANT LA COLONNE MONTANTE PRINCIPALE. ISOLER ET OBTURER TOUTES LES ALIMENTATIONS DANS LA SAIGNÉE ET LES PROTÉGER AFIN DE POUVOIR LES RÉUTILISER AU BESOIN ET LORSQUE LA TUYAUTERIE EST DANS UN ÉTAT QUI SATISFAIT LES EXIGENCES; SE REPORTER AU DESSIN P-101.
- RÉPARER ET SCÉLLER LES POINTS DE TRAVERSÉE DES ALIMENTATIONS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉES DANS LA SÉPARATION COUPE-FEU À L'EMPLACEMENT DES SAIGNÉES LONGEANT LE CORRIDOR CENTRAL. LES RÉPARATIONS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DES ULC EN FONCTION DE LA COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE LA CLOISON VISÉE.

LÉGENDE

- ÉLÉMENT EXISTANT À DÉMOLIR
- ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER



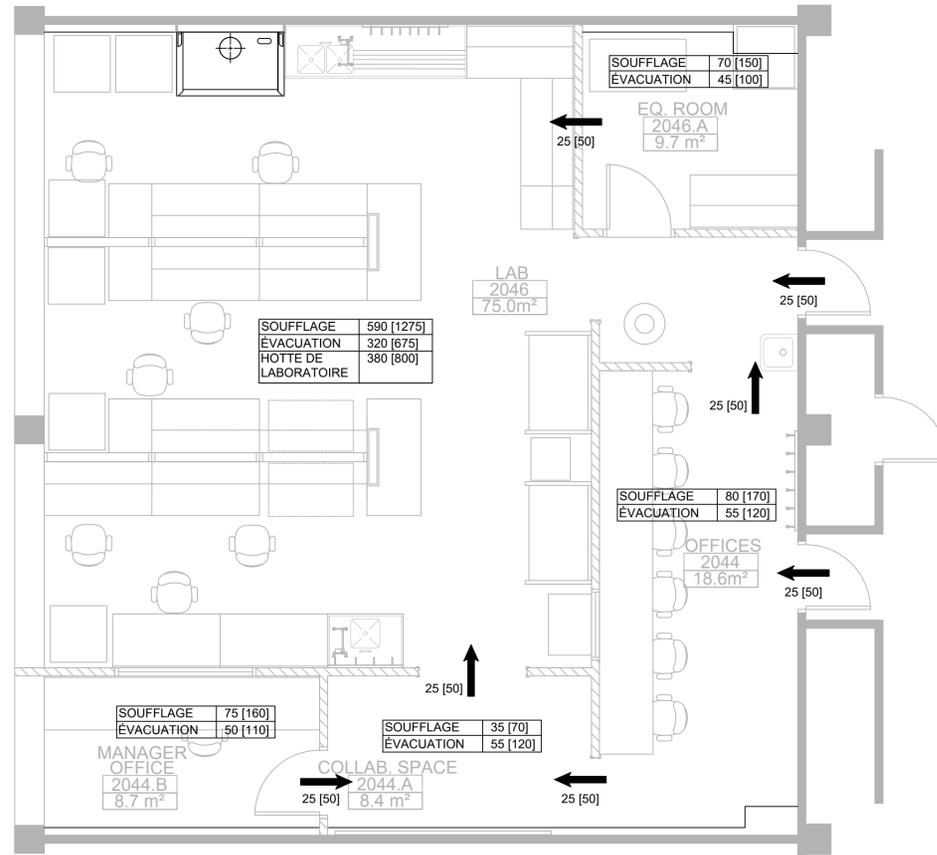
NO	DESCRIPTION	DATE
1	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100 %	2017-05-17
2	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100 %	2017-06-07
3	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100 %	2017-07-10

NOTES GÉNÉRALES

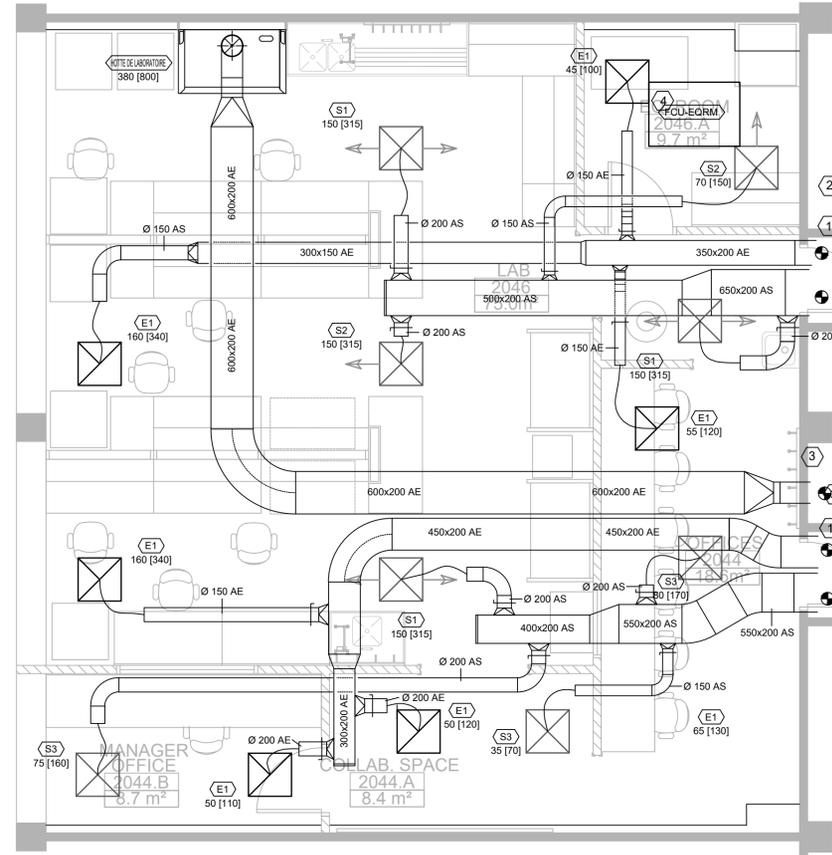
- A. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUE, DE PLOMBERIE, D'ÉLECTRICITÉ ET AUTRES EXISTANTS À DÉMOLIR OU À DÉPLACER AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION.
- B. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS SONT CELLES PRÉLEVÉES SUR LA FACE DES MATÉRIEAUX FINIS.
- C. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LA HAUTEUR DU PLAFOND EST DE 2450 mm (8 pi).
- D. DÉTAILS RELATIFS AUX CONDUITS D'AIR :
 - LONGUEUR DES CONDUITS FLEXIBLES D'AU PLUS 1.8 m. PRÉVOIR DES RALLONGES DE CONDUITS GALVANISÉS EN SPIRALE SELON LES EXIGENCES. APPLIQUER UN MASTIC D'ÉTANCHÉITÉ À TOUS LES POINTS DE RACCORDEMENT.
 - ASSUJETIR LE CONDUIT FLEXIBLE À LA TÔLE AU MOYEN DE DISPOSITIFS DE FIXATION MÉCANIQUES ET DE MASTIC D'ÉTANCHÉITÉ.
 - LE RAYON DE L'AXE HORIZONTAL DES COUDÉS DANS LES CONDUITS FLEXIBLES DOIT ÊTRE SUPÉRIEUR À UN DIAMÈTRE DE CONDUIT.
 - LES DIMENSIONS DES CONDUITS SE RENDANT AUX GRILLES ET AUX DIFFUSEURS DOIVENT ÊTRE ASSORTIES À CELLES DU POINT DE RÉTRÉCISSEMENT MAXIMAL (COLLET) DE LA GRILLE OU DU DIFFUSEUR.
 - COUDES ARRONDIS R/D = 1.5. LES COUDES À ONGLET DOIVENT ÊTRE AMÉNAGÉS AVEC DES DÉFLECTEURS.
 - TRANSITIONS : ANGLE MAXIMAL ENTRE LE CÔTÉ DU CONDUIT ET LE DÉBIT EST DE 20 DEGRÉS.
 - VEILLER À CE QU'IL Y AIT UNE SÉPARATION ENTRE LES CONDUITS QUI SE CHEVAUCHENT.
- E. SCÉLER TOUS LES POINTS DE TRAVERSÉE DANS LE PLAFOND QUI SONT SITUÉS AU-DESSUS DES BARRES EN T AVEC LE PRODUIT À BASE DE SILICONE DOW CORNING 748 RTV OU UN PRODUIT DE FABRICATION ÉQUIVALENTE.
- F. TOUS LES DÉBITS D'AIR DANS LA ZONE SONT CONSTANTS ET ÉQUILIBRÉS, SELON LES INDICATIONS SUR LA PRÉSENTE FEUILLE, AFIN DE PRODUIRE LES DÉCALAGES VOLUMÉTRIQUES ILLUSTRÉS.
- G. PRÉVOIR DES GRILLES ET DES DIFFUSEURS AYANT UN PLÉNUM ARRIÈRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT DES CONDUITS.
- H. TOUS LES CONDUITS ET LES DIFFUSEURS/GRILLES DOIVENT ÊTRE SUPPORTÉS À PARTIR DU PLAFOND SECONDAIRE EN PLÂTRE AU-DESSUS AU MOYEN DE CÂBLES/BRIDES. S'ASSURER QUE LE SUPPORT EST BIEN ASSUJETI DANS LE POTEAU DE L'OSSATURE DU PLAFOND. LES ÉLÉMENTS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE SUPPORTÉS UNIQUEMENT PAR LES CARREAUX DÉPOSÉS SUR L'OSSATURE DE SUSPENSION DU PLAFOND.

NOTES PRINCIPALES

- 1 LE CONDUIT DE SOUFFLAGE DANS L'AIRE DOIT ÊTRE RACCORDÉ AU SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE EXISTANT ET AU REGISTRE DE RÉGLAGE DU DÉBIT D'AIR DANS LE CORRIDOR. LE CONDUIT DE TRANSITION DOIT ÊTRE ASSORTI AUX DIMENSIONS DE L'ÉLÉMENT DE RACCORDEMENT DU SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE.
- 2 LE CONDUIT D'ÉVACUATION DANS L'AIRE DOIT ÊTRE RACCORDÉ À LA CANALISATION PRINCIPALE EXISTANTE DANS LE CORRIDOR. LE CONDUIT DE TRANSITION DANS LE CORRIDOR DOIT ÊTRE ASSORTI AUX DIMENSIONS DE L'ÉLÉMENT DE RACCORDEMENT DU REGISTRE DE RÉGLAGE DU DÉBIT D'AIR.
- 3 LE DISPOSITIF D'ÉVACUATION DE LA HOTTE DE LABORATOIRE DOIT ÊTRE RACCORDÉ À LA COLONNE MONTANTE EXISTANTE DANS LA GAINÉ. L'ÉLÉMENT DE TRANSITION AU CONDUIT ROND DOIT ÊTRE DE DIMENSIONS CORRESPONDANT À L'ÉLÉMENT EXISTANT DANS L'AIRE.
- 4 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT À VENTILO-CONVECTEUR - VOIR LA NOMENCLATURE.



2 SCHÉMA DE DÉBIT D'AIR DIRECTIONNEL
ÉCHELLE 1/50



1 PLAN DE CVCA
ÉCHELLE 1/50

RÉNOVATION DES LABORATOIRES 2044 ET 2044 D'AAC – CALCUL DU DÉBIT D'AIR

ROOMS	Aire pi ²	Aire m ²	Hauteur du plafond pi	Hauteur du plafond m	Volume pi ³	Volume m ³	CAH max. pi ³ /min	Décalage L/s	CAH max. Soufflage pi ³ /min	CAH max. Soufflage L/s	CAH max. Évacuation générale pi ³ /min	CAH max. Évacuation générale L/s	Débit min. d'air neuf requis* pi ³ /min	Débit min. d'air neuf requis* L/s	Charge de base dans le W	Charge thermique spéciale W	Circulation d'air de requise*** pi ³ /min	Circulation d'air de refroidissement requise*** L/s	Évacuation max. matériel pi ³ /min	Évacuation max. matériel L/s	Air soufflé max. pi ³ /min	Air extrait max. pi ³ /min	
OFFICES - 2044	200	18.6	8.00	2.59	1702	48	6	50	25	170	80	120	55	85	40	725	0	120	55	0	0	170	120
COLLABORATION SPACE - 2044.A	85	7.9	8.00	2.59	724	20	6	-50	25	70	35	120	55	35	15	310	0	50	25	0	0	70	120
MANAGER OFFICE - 2044.B	95	8.9	8.00	2.59	811	23	6	50	25	80	40	30	15	40	20	965	0	160	75	0	0	160	110
LAB - 2046	809	75.2	8.00	2.59	6882	195	10	-200	95	1145	540	545	255	345	165	8095	0	1275	600	800	380	1275	1475
EQUIPMENT ROOM - 2046.A	104	9.7	8.00	2.59	888	25	10	50	25	150	70	100	45	45	20	975	4000	160	75	0	0	150	100

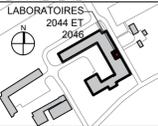
GENERAL NOTES:

- ** SELON LA NORME ASHRAE 62.1 POUR LES LABORATOIRES. LE SYSTÈME DE SOUFFLAGE EXISTANT EST COMPOSÉ D'AIR NEUF À 100%.
- *** SELON LE MANUEL (DMR – DESIGN REQUIREMENTS MANUAL) DE LA NHI POUR LES CHARGES THERMIQUES DU MATÉRIEL, DE L'ÉCLAIRAGE, DES OCCUPANTS ET DU FENÊTRAGE EXTÉRIEUR. LES LOCAUX À BUREAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES DE L'ASHRAE. LE FENÊTRAGE EXISTANT EST PRÉSUMÉ AVOIR UN COEFFICIENT U DE 2,839 wats/m² °C ET UN COEFFICIENT D'OMBRAGE DE 0,55.
- *** EN FONCTION D'UNE TEMPÉRATURE DE L'AIR DE SOUFFLAGE DE 12,7 °C ET D'UN POINT DE CONSIGNE DE REFROIDISSEMENT DE 23 °C, CONFIRMER AVEC LE SYSTÈME EXISTANT. REFROIDISSEMENT SUPPLÉMENTAIRE PRÉVU POUR LE LOCAL TECHNIQUE.

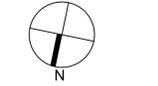
TABLEAU DES CONDUITS D'AIR

CONDUIT	MATÉRIAU	PRESSION NOMINALE (Pa)	CLASSE D'ÉTANCHÉITÉ (SMACNA)	FABRICATION	NOTES
SOUFFLAGE – ÉLÉMENT TERMINAL DANS LE CORRIDOR / RACCORDEMENT DU SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE AU LOCAL	ACIER GALVANISÉ	500	C	CONDUITS Ronds : SPIRALÉS AVEC JOINTS AGRAFÉS CONDUITS RECTANGULAIRES : JOINTS LONGITUDINAUX SELON LA SMACNA, AVEC AGRAFES PITTSBURGH; PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ APPLIQUÉ SUR TOUS LES JOINTS TRANSVERSAUX ET LONGITUDINAUX. APPLIQUER UN CALORIFUGE DE FIBRES DE VERRE RECOUVERT D'UNE FEUILLE MÉTALLIQUE DE 25 mm	
ÉVACUATION – ÉLÉMENT TERMINAL DANS LE CORRIDOR / RACCORDEMENT AU LOCAL	ACIER GALVANISÉ	-500	C	CONDUITS Ronds : SPIRALÉS AVEC JOINTS AGRAFÉS CONDUITS RECTANGULAIRES : JOINTS LONGITUDINAUX SELON LA SMACNA, AVEC AGRAFES PITTSBURGH; PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ APPLIQUÉ SUR TOUS LES JOINTS TRANSVERSAUX ET LONGITUDINAUX.	
SOUFFLAGE ET ÉVACUATION – RACCORDEMENT DE LA DÉRIVATION AU LOCAL, SOUPLE, DERNIÈRE LONGUEUR DE 1,8 m JUSQU'À LA GRILLE, AU REGISTRE ET AU DIFFUSEUR.	ALUMINIUM	+/- 500	C	CONDUITS SPIRALÉS AVEC JOINT AGRAFÉ TRIPLE. CONDUITS DE SOUFFLAGE ENVELOPPÉ À L'USINE DE CALORIFUGE EN FIBRES DE VERRE RECOUVERT D'UNE FEUILLE MÉTALLIQUE DE 25 mm	
ÉVACUATION DE LA HOTTE DE LABORATOIRE	ÉVACUATION DE LA HOTTE DE LABORATOIRE	-2500	A	ENTIÈREMENT SOUDÉE	

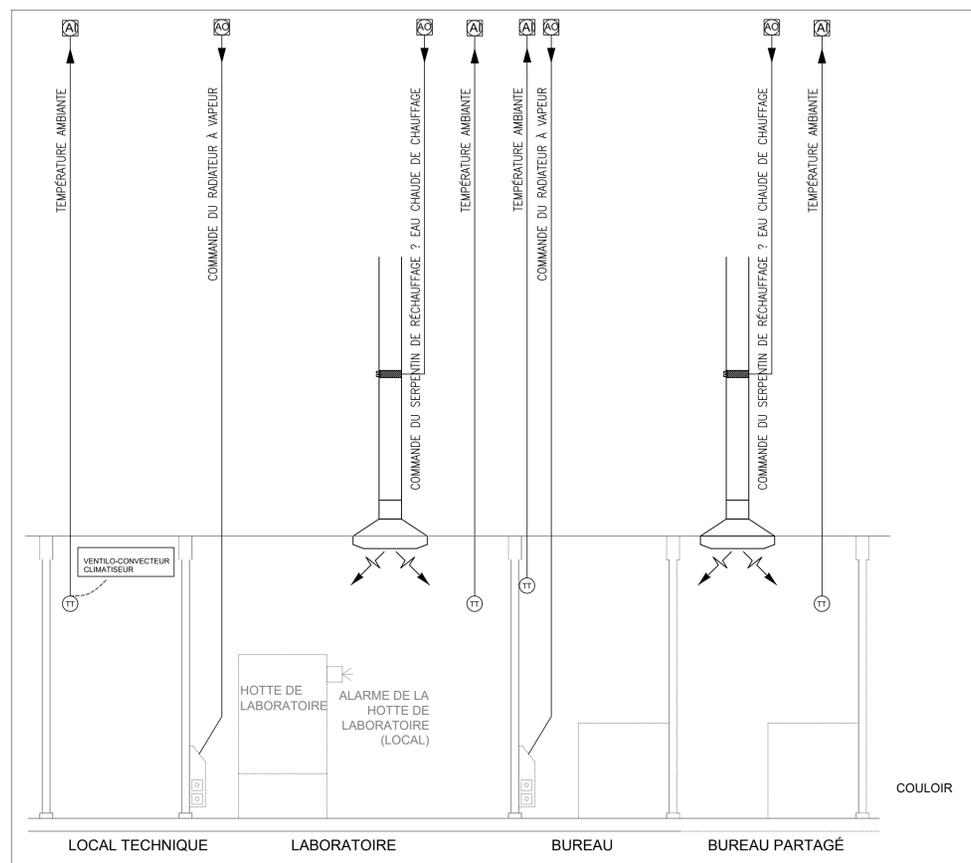
PLAN RÉFÈRE :



ÉDIFICE K.W. NEATBY



REVISION	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION A 1/50	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION A 1/50	2017-06-07
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION A 1/50	2017-07-10



2 M-201 SCHÉMA DES CIRCUITS DE COMMANDE/RÉGULATION

LISTE DES POINTS DE COMMANDE/RÉGULATION DES LABORATOIRES 2044 ET 2046									
NUMÉRO DU DISPOSITIF		DESCRIPTION			EA	EN	SA	SN	NOTES
ST	BUREAU 1	1	TEMPÉRATURE AMBIANTE			1			
RHC-HHW	BUREAU 1	2	COMMANDE DU DÉBIT D'AIR DE SOUFFLAGE – SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE					1	
ST	BUREAU 2	3	TEMPÉRATURE AMBIANTE			1			
RAD-ST	BUREAU 2	4	COMMANDE DU DÉBIT DE VAPEUR – RADIATEUR					1	
ST	LAB	5	TEMPÉRATURE AMBIANTE			1			
RHC-HHW	LAB	6	COMMANDE DU DÉBIT D'AIR DE SOUFFLAGE – SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE					1	
RAD-ST	LAB	8	COMMANDE DU DÉBIT DE VAPEUR – RADIATEUR					2	
ST	LOCAL TECHNIQUE	9	TEMPÉRATURE AMBIANTE			1			

NOTES GÉNÉRALES RELATIVES À LA COMMANDE/RÉGULATION :

- LE FONCTIONNEMENT EST DE TYPE PNEUMATIQUE AFIN D'ÊTRE ASSORTI AU SYSTÈME EXISTANT. INTÉGRER TOUS LES POINTS AVEC LE SYSTÈME EXISTANT ET METTRE À JOUR LES GRAPHIQUES ET L'AFFICHAGE FRONTAL DANS LA PIÈCE EN FONCTION DES NOUVELLES COMPOSANTES ET DE LA NOUVELLE DISPOSITION.
- L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DE LA COMMANDE/RÉGULATION DOIT FOURNIR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE REQUISE POUR TOUS LES DISPOSITIFS DE COMMANDE/RÉGULATION À PARTIR DES BOÎTES DE JONCTION AU PLAFOND QUI RELÈVENT DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ.
- L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DE LA COMMANDE/RÉGULATION DOIT VÉRIFIER SI LES CAPTEURS SONT SITUÉS AUX BONS ENDROITS. TOUS LES DISPOSITIFS DOIVENT ÊTRE COMPATIBLES AVEC LA STRUCTURE DU SYSTÈME AUTOMATISÉ DU BÂTIMENT EXISTANT SIEMENS.
- TOUS LES DÉBITS D'AIR DANS LE LABORATOIRE DOIVENT ÊTRE ÉQUILIBRÉS, SELON LES DÉBITS QUI SONT INDIQUÉS SUR LE DESSIN M-101, AFIN DE CONSERVER LES DÉCALAGES VOLUMÉTRIQUES REQUIS.
- LA HOTTE DE LABORATOIRE EST À VOLUME CONSTANT ET DOTÉE D'UN DISPOSITIF D'ALIMENTATION D'AIR. L'ÉVACUATION SE FAISANT AU MOYEN D'UN VENTILATEUR D'EXTRACTION À VOLUME CONSTANT SITUÉ DANS LA CONSTRUCTION HORS-TOIT. PROCÉDER À L'ÉQUILIBRAGE AFIN D'ATTEINDRE UNE VITESSE FRONTALE APPROPRIÉE POUR OBTENIR LA CERTIFICATION SELON LES NORMES DU DOCUMENT IM15128. LA HOTTE DE LABORATOIRE DOIT COMPRENDRE UN AFFICHAGE ET UN DISPOSITIF DE RÉGULATION LOCAL INDIQUANT L'ALARME ET LA VITESSE FRONTALE ACTIVES, CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION POUR ALARME ET APPAREIL DE SURVEILLANCE DU DÉBIT D'AIR DE MODÈLE TEL AFA 1000, OU PRODUIT DE FABRICATION ÉQUIVALENTE.
- LES SERPENTINS DE RÉCHAUFFAGE DOIVENT DEMEURER EN PLACE COMME LES SERPENTINS EXISTANTS ET ILS DOIVENT SE SERVIR DE LA VANNE DE RÉGULATION DE L'EAU CHAUDE DE CHAUFFAGE. S'IL EST IMPOSSIBLE DE RÉUTILISER LES DISPOSITIFS, IL FAUT ALORS PRÉVOIR DE NOUVEAUX DISPOSITIFS. AU BESOIN, LE CÂBLAGE ET LA PROGRAMMATION DES NOUVEAUX DISPOSITIFS DOIVENT ÊTRE COMPRIS DANS LE PRÉSENT CONTRAT.
- LES DÉTECTEURS D'HUMIDITÉ ET LES CAPTEURS DE TEMPÉRATURE AINSI QUE LE JUMLAGE DE DISPOSITIFS DE COMMANDE/RÉGULATION CONNEXES SONT INDIQUÉS SUR LE DÉTAIL 1 DU DESSIN M-201 (PRÉSENTE FEUILLE).
- TOUS LES CAPTEURS/DÉTECTEURS DOIVENT ÊTRE DOTÉS D'UNE ÉTIQUETTE PERMANENTE CONFORME À LA MÉTHODOLOGIE ET AUX NUMÉROS D'IDENTIFICATION APPROUVÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR TROIS (3) POINTS SUPPLÉMENTAIRES AINSI QUE LA VALEUR DE CRÉDIT ACCORDÉE POUR CHAQUE POINT INUTILISÉ.
- TOUS LES POINTS D'ENTRÉE (EA, EN) DOIVENT POUVOIR ÊTRE DOTÉS D'UNE ALARME ET LA PROGRAMMATION DE CES ALARMES EST COMPRISE DANS LE CONTRAT. LE PROPRIÉTAIRE DOIT FOURNIR UNE LISTE DES POINTS OU DES ALARMES SERONT RÉELLEMENT MISES EN ŒUVRE.
- LES TENDANCES SERONT RÉGLÉES DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONTRAT SELON LES EXIGENCES ET ELLES DEVRONT ÊTRE APPROUVÉES PAR LE PROPRIÉTAIRE.

SÉQUENCE DE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE COMMANDE/RÉGULATION

A. MODE DE FONCTIONNEMENT EN RÉGIME STATIONNAIRE

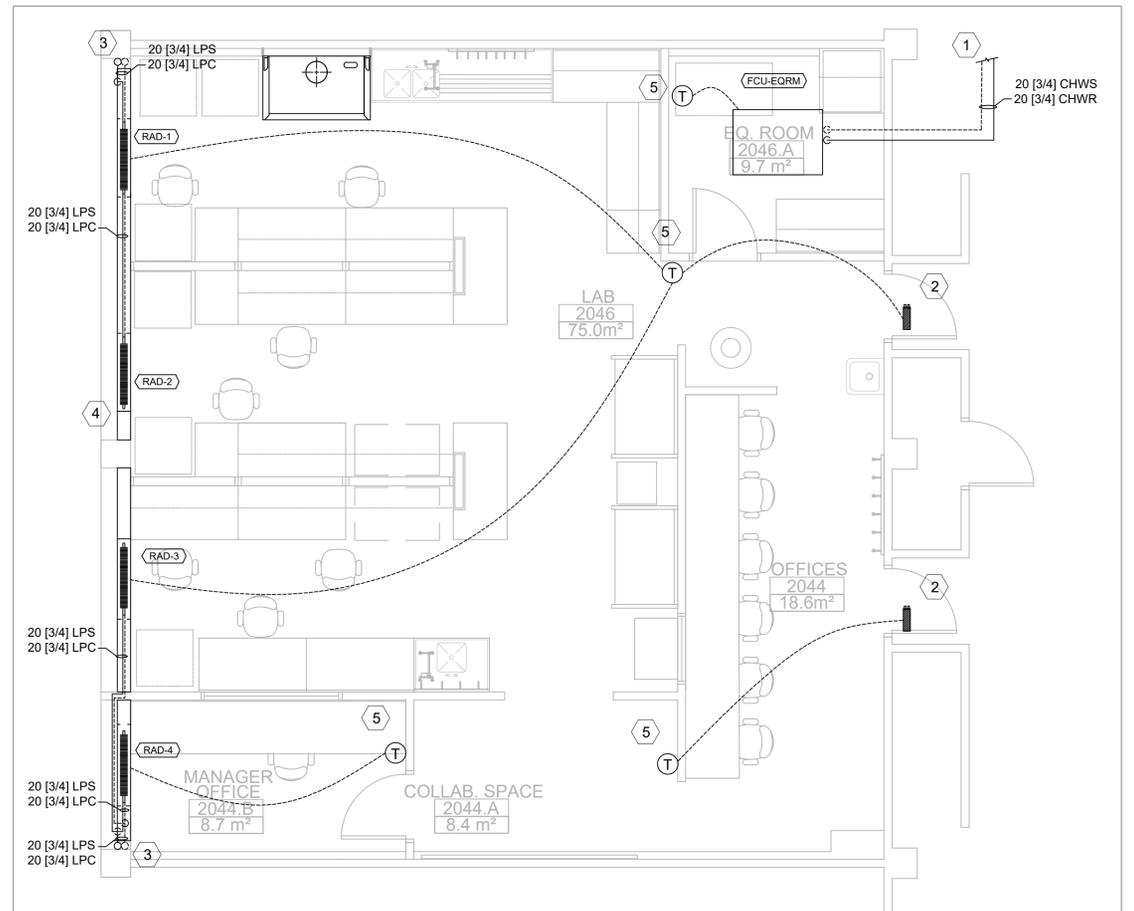
- LE FONCTIONNEMENT EN RÉGIME STATIONNAIRE EST ÉTABLI EN PRÉCÉDANT À L'ÉQUILIBRAGE DES DÉBITS DE SOUFFLAGE ET D'ÉVACUATION GÉNÉRALE DE CHAQUE AIRE SELON LES DÉBITS INDIQUÉS SUR LE DESSIN M-101 DE SORTIE À CONSERVER LES DÉCALAGES VOLUMÉTRIQUES REQUIS.
- LE VENTILATEUR D'EXTRACTION DE LA HOTTE DE LABORATOIRE FONCTIONNE AVEC UN DÉBIT CONSTANT AFIN DE CONSERVER LA VITESSE REQUISE À LA VITRE AVEC UN TAUX D'EXTRACTION DE BASE DE 800 p3/min (À CONFIRMER SUR LES DESSINS D'ATELIER APPROUVÉS DE LA HOTTE DE LABORATOIRE); LE DÉBIT SERA DÉRIVÉ SUR LA FACE DE LA HOTTE SI LA VITRE EST EN POSITION FERMÉE.
- UNE HAUSSE DE LA TEMPÉRATURE DANS LA ZONE NOTÉE SUR LE THERMOSTAT D'AMBIANCE QUI EST SUPÉRIEURE AU POINT DE CONSIGNE ENTRAÎNERA D'ABORD LA MODULATION EN POSITION FERMÉE DE LA VANNE DU SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE ET EN SUITE DE LA VANNE DE COMMANDE DE CHAUFFAGE DU RADIATEUR AVEC TUBES AILETÉS. UNE DIMINUTION DE LA TEMPÉRATURE DANS LA ZONE NOTÉE SUR LE THERMOSTAT D'AMBIANCE QUI EST INFÉRIEURE AU POINT DE CONSIGNE ENTRAÎNERA D'ABORD LA MODULATION EN POSITION OUVERTE DE LA VANNE DE RÉGULATION DES TUBES AILETÉS ET EN SUITE DE LA VANNE DU SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE.
- LE VENTILATEUR-CONVECTEUR SERA COMMANDE PAR LE THERMOSTAT D'AMBIANCE. LORSQUE LA TEMPÉRATURE DANS LA PIÈCE DÉPASSE LE POINT DE CONSIGNE DE 2 DEGRÉS OU PLUS, LE VENTILATEUR-CONVECTEUR DOIT ENTRAÎNER LA MISE EN MARCHÉ DU VENTILATEUR. LE VENTILATEUR DU VENTILATEUR-CONVECTEUR S'ARRÊTERA LORSQUE LA TEMPÉRATURE DANS LA PIÈCE EST À UN DEGRÉ SOUS LE POINT DE CONSIGNE. LE DÉBIT DE L'EAU RÉFRIGÉRÉE DANS LE SERPENTIN EST CONSTANT.
- LA TEMPÉRATURE DOIT ÊTRE MAINTENUE À +/- 2 °C.

NOTES GÉNÉRALES :

- LA TUYAUTERIE EST SITUÉE DANS LE VIDE DE PLAFOND DU PLAN D'ÉTAGE INDIQUÉ, SAUF CELLE DES RADIATEURS À VAPEUR.
- PRÉVOIR DES POINTS DE PURGE AMÉNAGÉS AVEC DES PURGEURS DE VAPEUR D'EAU À TOUS LES ENDROITS REQUIS, SELON LES INDICATIONS SUR LES DESSINS D'EXÉCUTION DE LA TUYAUTERIE.
- VOIR LES SCHÉMAS DE PRINCIPE ET LES DÉTAILS POUR LES EXIGENCES CONCERNANT LES VANNES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR DES SOUPAPES D'ÉVACUATION DE L'AIR SELON LES EXIGENCES POUR S'ASSURER QUE LES CANALISATIONS HYDRAULIQUES SONT EXEMPTES D'AIR AU COURS DE L'EXPLOITATION NORMALE.

NOTES PRINCIPALES:

- L'ALIMENTATION ET LE RETOUR EN EAU RÉFRIGÉRÉE DESTINÉS AU VENTILATEUR-CONVECTEUR DOIVENT PROVENIR DE LA COLONNE MONTANTE EXISTANTE SITUÉE AU BOUT DU CORRIDOR, À ENVIRON 15 MÈTRES DE DISTANCE. PRÉVOIR DES VANNES D'ISOLEMENT AUX POINTS DE RACCORDEMENT DE LA CANALISATION PRINCIPALE. COORDONNER LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE TUYAUTERIE AVEC CELLES DES AUTRES CANALISATIONS DANS LE VIDE DE PLAFOND DU CORRIDOR.
- SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE EXISTANT AINSI QUE TUYAUTERIE, VANNES ET DÉTECTEURS CONNEXES À CONSERVER.
- RACCORDER LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION DE VAPEUR BASSE PRESSION ET DE RETOUR DE CONDENSATS BASSE PRESSION AUX COLONNES MONTANTES EXISTANTES SITUÉES À CÔTÉ DES COLONNES. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, UTILISER LA COLONNE MONTANTE DE RACCORDEMENT EXISTANTE. PRÉVOIR DES VANNES D'ISOLEMENT AUX CANALISATIONS DE DÉRIVATION. LES VANNES DE RÉGULATION DE VAPEUR DOIVENT ÊTRE ASSORTIES AUX VANNES EXISTANTES DANS LES INSTALLATIONS. CONSULTER LA NOMENCLATURE CI-DESSOUS.
- PRÉVOIR UNE ENCEINTE DE RADIATEUR ASSORTIE SUR TOUT LE MUR EXTÉRIEUR. PRÉVOIR DES PORTES ET DES PANNEAUX DE VISITE À TOUS LES ENDROITS REQUIS.
- COORDONNER L'EMPLACEMENT PRÉCIS DU THERMOSTAT EN FONCTION DE L'EMPLACEMENT DES AUTRES DISPOSITIFS ET DES ÉLÉVATIONS D'ARCHITECTURE. LE THERMOSTAT DOIT ÊTRE ASSORTI AUX DISPOSITIFS EXISTANTS DANS LES INSTALLATIONS; THERMOSTAT PNEUMATIQUE À ACTION DIRECTE DE FABRICATION SIEMENS (NO 192-222) AVEC COUVERCLE DE THERMOSTAT SIEMENS (NO 192-252).



NOTE : LE MATÉRIEL DU RÉSEAU DE VAPEUR EST EN UNITÉS IMPÉRIALES AFIN D'ÊTRE ASSORTI À CELUI EN PLACE DANS LES INSTALLATIONS.

1 M-201 TRACÉ DE LA TUYAUTERIE DU RÉSEAU HYDRONIQUE

ECHELLE 1:50

RADIATEURS À VAPEUR AVEC TUBES AILETÉS

NUMÉRO DE L'APPAREIL	TYPE	SORTIE MAXIMALE	DIMENSIONS DU RADIATEUR			CARACTÉRISTIQUES DE LA VAPEUR			CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION	OBSERVATIONS
			LONGUEUR TOTALE	HAUTEUR	PROFONDEUR	DÉBIT	PRESSION	CHUTE DE PRESSION MAXIMALE		
		BTU/pi	pi	po	po	lb/h	lb/ps²	lb/ps²		
RAD-1	ÉLÉMENT NU MONTÉ AU SOL	1400	3	4 1/4	3 5/8	4,5	8	1,0	STERLING C1434	PRÉVOIR DES BÂTIS-SUPPORTS AU SOL
RAD-2	ÉLÉMENT NU MONTÉ AU SOL	1400	3	4 1/4	3 5/8	4,5	8	1,0	STERLING C1434	PRÉVOIR DES BÂTIS-SUPPORTS AU SOL
RAD-3	ÉLÉMENT NU MONTÉ AU SOL	1400	3	4 1/4	3 5/8	4,5	8	1,0	STERLING C1434	PRÉVOIR DES BÂTIS-SUPPORTS AU SOL
RAD-4	ÉLÉMENT NU MONTÉ AU SOL	1400	3	4 1/4	3 5/8	4,5	8	1,0	STERLING C1434	PRÉVOIR DES BÂTIS-SUPPORTS AU SOL

PURGEURS DE VAPEUR D'EAU

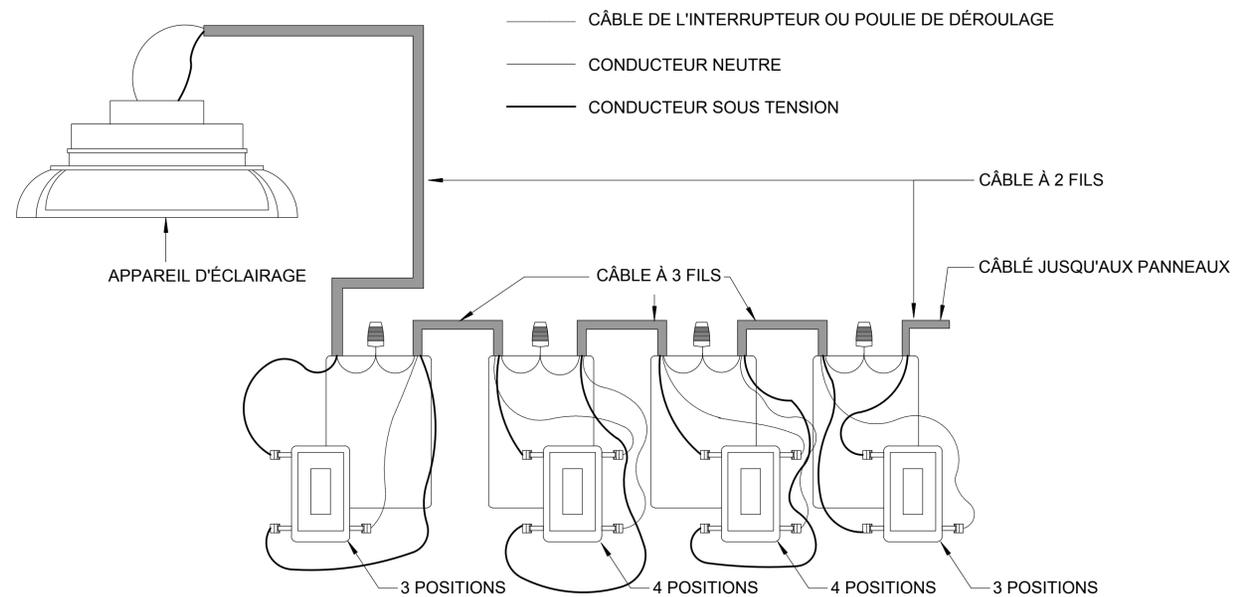
INDICATION SUR LE PLAN	SERVICE	TYPE	MATÉRIAU	VAPEUR			OBSERVATIONS	CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION
				DÉBIT (LB/HR)	PRESSION D'EXPLOITATION (lb/ps²)	COEFFICIENT DE SÉCURITÉ		
ST-RAD-1,2	RADIATEUR DU LABORATOIRE	THERMOSTATIQUE	LAITON / ACIER INOXYDABLE	9	8	2	1/8 "	ARMSTRONG TS3; DROIT
ST-RAD-3	RADIATEUR DU LABORATOIRE	THERMOSTATIQUE	LAITON / ACIER INOXYDABLE	4,5	8	2	1/8 "	ARMSTRONG TS3; DROIT
ST-RAD-4	RADIATEUR DU BUREAU	THERMOSTATIQUE	LAITON / ACIER INOXYDABLE	4,5	8	2	1/8 "	ARMSTRONG TS3; DROIT

NOTES:

INDICATION SUR LE PLAN	TYPE DE CORPS	TYPE ACT.	DIMENSIONS DE LA VANNE	COEFFICIENT Cv	DÉBIT DE VAPEUR (lb/h)	PRESSION D'ENTRÉE (lb/ps²)	CHUTE DE PRESSION NOMINALE (lb/ps²)	CARACTÉRISTIQUES NOMINALES DU CORPS	CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION	
										CV-RAD-1,2
CV-RAD-3	À SOUPAPE	NO	1/2"	4	4,5	3 À 8	1	250	AVEC PIÈCES INTERNES EN ACIER INOXYDABLE	SIEMENS POWERMITE 599 (NO 257-02042)
CV-RAD-4	À SOUPAPE	NO	1/2"	4	4,5	3 À 8	1	250	AVEC PIÈCES INTERNES EN ACIER INOXYDABLE	SIEMENS POWERMITE 599 (NO 257-02042)

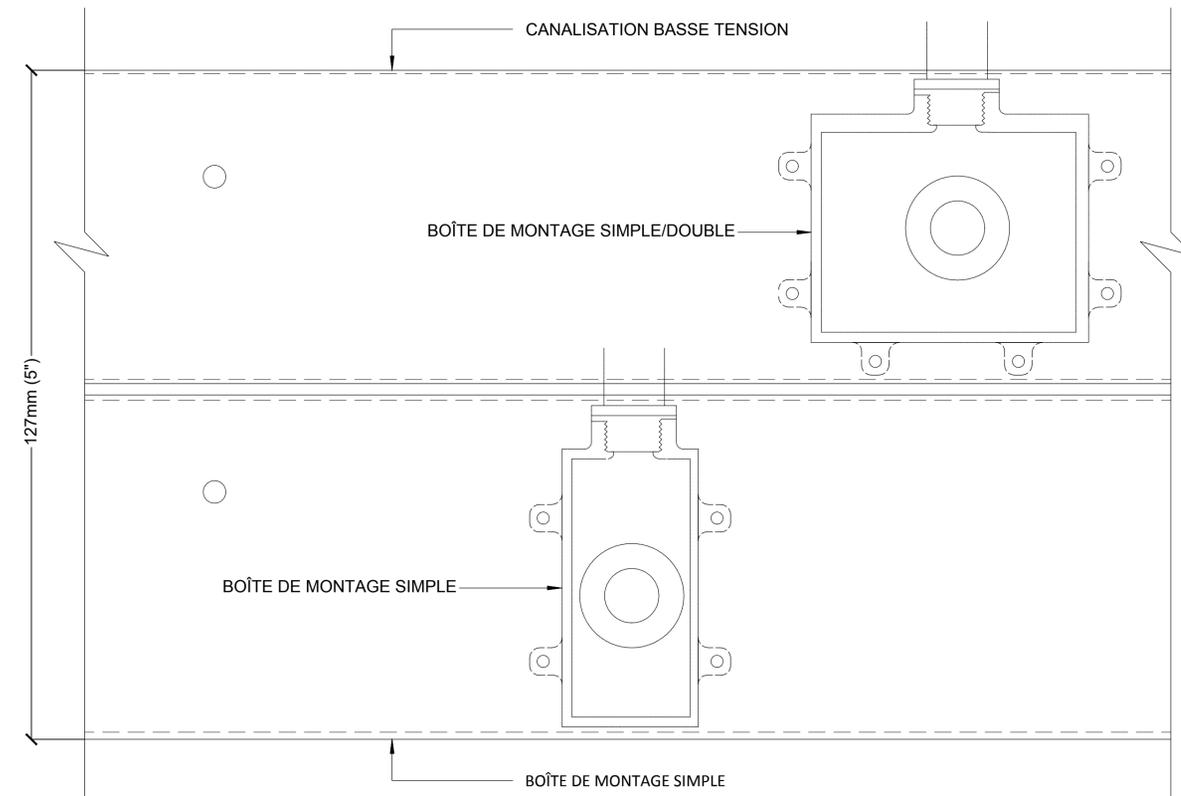
NOTES:

NO : OUVERT AU REPOS



NOTES:

1. LE FIL DE MISE À LA TERRE (NON ILLUSTRÉ) SERA ACHÉMINÉ DE LA SOURCE D'ALIMENTATION JUSQU'AUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE.



RÉNOVATION DES LABORATOIRES D'AAC - RACCORDEMENT DE L'INTERRUPTEUR À TROIS POSITIONS FONCTIONNANT À LA TENSION DU SECTEUR

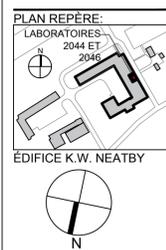
1
E-101 ÉCHELLE 1:50

RÉNOVATION DES LABORATOIRES D'AAC - POINT DE TRAVERSÉE DE LAS CANALISATION

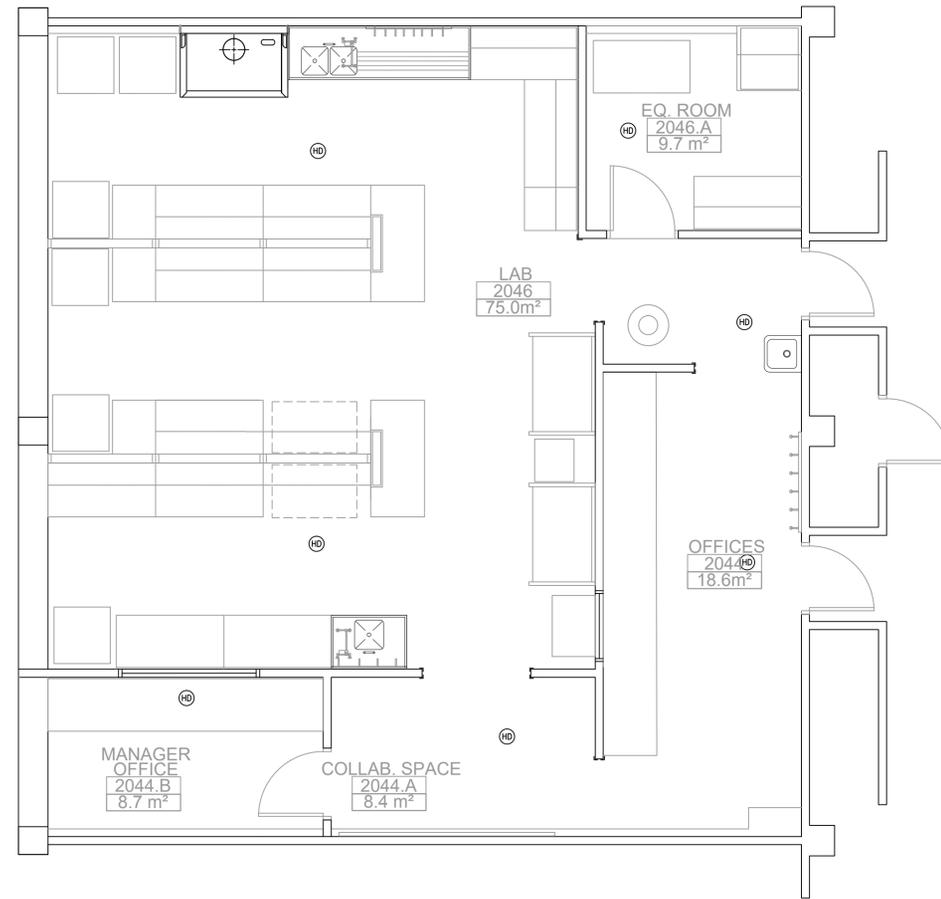
2
E-101 ÉCHELLE 1:50

NOTES:

- 1 LE POINT DE TRAVERSÉE DES CÂBLES DANS LA CANALISATION DOIT SE FAIRE À PARTIR DU CÔTÉ OU DE L'ARRIÈRE DE LA CANALISATION EN FONCTION DES CONDITIONS DU CHANTIER.
- 2 LES CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION CORRESPONDENT AU DISPOSITIF DE FABRICATION DE LA CANALISATION À DEUX VOIES EN ALUMINIUM (AL-5200) OU À UN PRODUIT DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE.
- 3 SE REPORTER AU DESSIN DE DISPOSITION POUR LA HAUTEUR DE LA CANALISATION.



REV	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100% (2017-05-17)	
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 95% (2017-06-07)	
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100% (2017-07-10)	

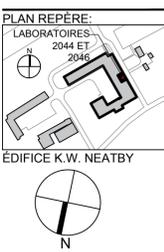


1 RÉNOVATION DES LABORATOIRES D'AAC - PLAN DE L'ALARME INCENDIE
EF-101 ÉCHELLE 1:50

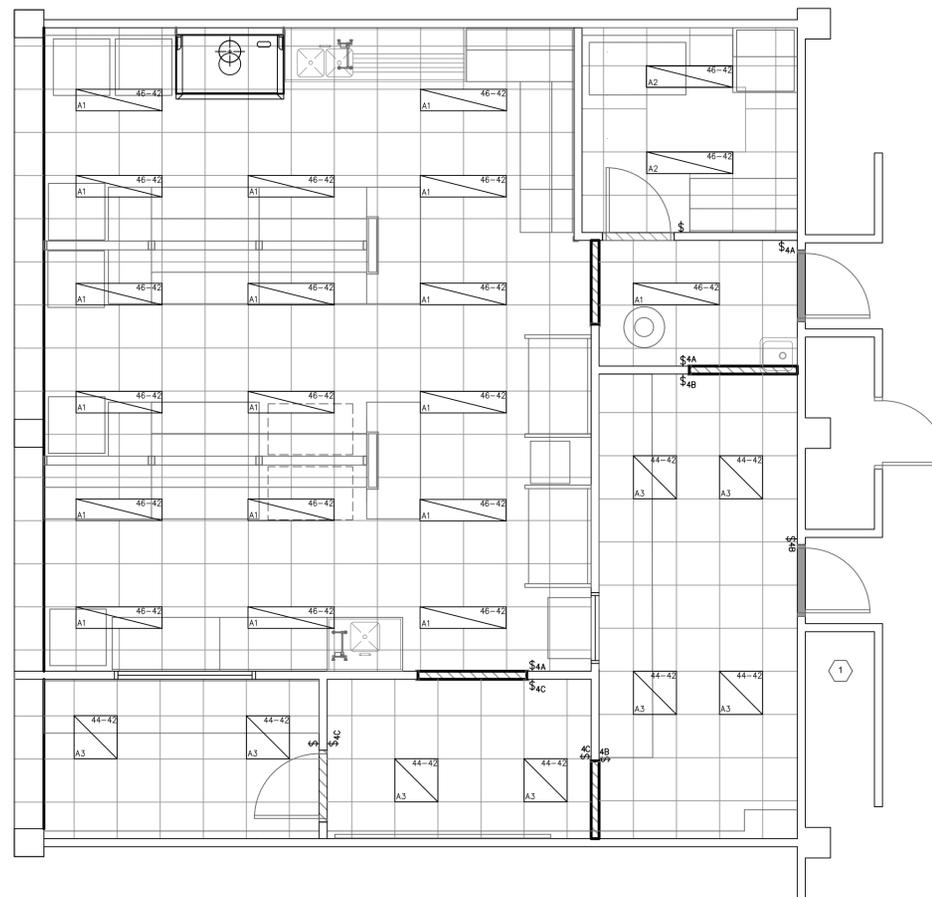
ALARME INCENDIE	
SYMBOLE	DESCRIPTION
(HD)	DÉTECTEUR THERMIQUE (COMBINÉ, AVEC ÉLÉMENT À TEMPÉRATURE FIXE ET POUR ÉLÉVATION DE TEMPÉRATURE DE 57 °C) - CR 135

NOTES GÉNÉRALES :

- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR DES DÉTECTEURS THERMIQUES SUPPLÉMENTAIRES (CR135) DANS L'AIRE ET LES RACCORDER À LA BOUCLE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EXISTANTE DE LA MÊME FAÇON QUE LES PIÈCES COMPOSANTES EXISTANTES DU DÉTECTEUR SONT RACCORDÉES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LE DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE EST EN MESURE DE FONCTIONNER AU COURS DE LA DÉMOLITION ET DE LA CONSTRUCTION. LORSQUE LE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EST ARRÊTÉ, LA PROTECTION DOIT ÊTRE ASSURÉE PAR DES GARDIENS D'INCENDIE.
- TOUTES LES INSTALLATIONS DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA NORME CAN/ULC S524-14.
- L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE UN RAPPORT DE VÉRIFICATION MIS À JOUR.



REV.	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 65%	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 85%	2017-06-07
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100%	2017-07-10



1 RÉNOVATION DES LABORATOIRES D'ACC - PLAN DE L'ÉCLAIRAGE
EL-101 ÉCHELLE 1:50

ÉCLAIRAGE	
SYMBOLE	DESCRIPTION
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 1 X 4
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 2 X 2
\$	INTERRUPTEUR À BASCULE FONCTIONNANT À LA TENSION DU SECTEUR
\$ ³	INTERRUPTEUR À BASCULE À TROIS POSITIONS FONCTIONNANT À LA TENSION DU SECTEUR
\$ ⁴	INTERRUPTEUR À BASCULE À QUATRE POSITIONS FONCTIONNANT À LA TENSION DU SECTEUR

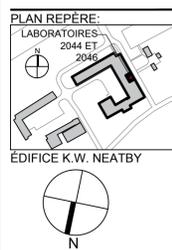
NOMENCLATURE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE						
TYPE	DESCRIPTION	PUISSANCE EN WATTS	RENDEMENT EN LUMEN	TEMPÉRATURE	IRC	NUMÉRO DE PIÈCE
A1	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 1 X 4	38W	4300	4000K	82 IRC	HE WILLIAMS PT-14-L43/840-RA-DIM-120
A2	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 2 X 2	33W	3200	4000K	82 IRC	HE WILLIAMS PT-14-L32/840-RA-DIM-120
A3	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL ENCASTRÉ DE 1 X 4	31W	2900	4000K	82 IRC	HE WILLIAMS PT-22-L29/840-RA-DIM-120

NOTES GÉNÉRALES :

- POUR ÊTRE APPROUVÉS, LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE PROPOSÉS POUR LE REMPLACEMENT DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS DES CALCULS CONCERNANT L'INTENSITÉ LUMINEUSE.
- SE REPORTER AU DESSIN D'EXÉCUTION POUR LE SCHEMA DE PRINCIPE DES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE.
- LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE ROBUSTES ET À BASCULE, UNIPOLAIRES, 20 A, 120 V, À TROIS POSITIONS (AUX ENDROITS INDIQUÉS) ET DE COULEUR BLANCHE. QUALITÉ REQUISE : LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE MONTÉS À 1200 AU-DESSUS DU PLANCHER FINI.
- S'ASSURER QUE LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT SUPPORTÉS PAR L'OSSATURE DU PLAFOND SECONDAIRE EN PLÂTRE AU-DESSUS DES CARREAUX DÉPOSÉS SUR BARRES EN TÉ AU PLAFOND. AUCUN DES ÉLÉMENTS NE DOIT ÊTRE SUPPORTÉ UNIQUEMENT À PARTIR DU PLAFOND AVEC BARRES EN T.

NOTES PRINCIPALES :

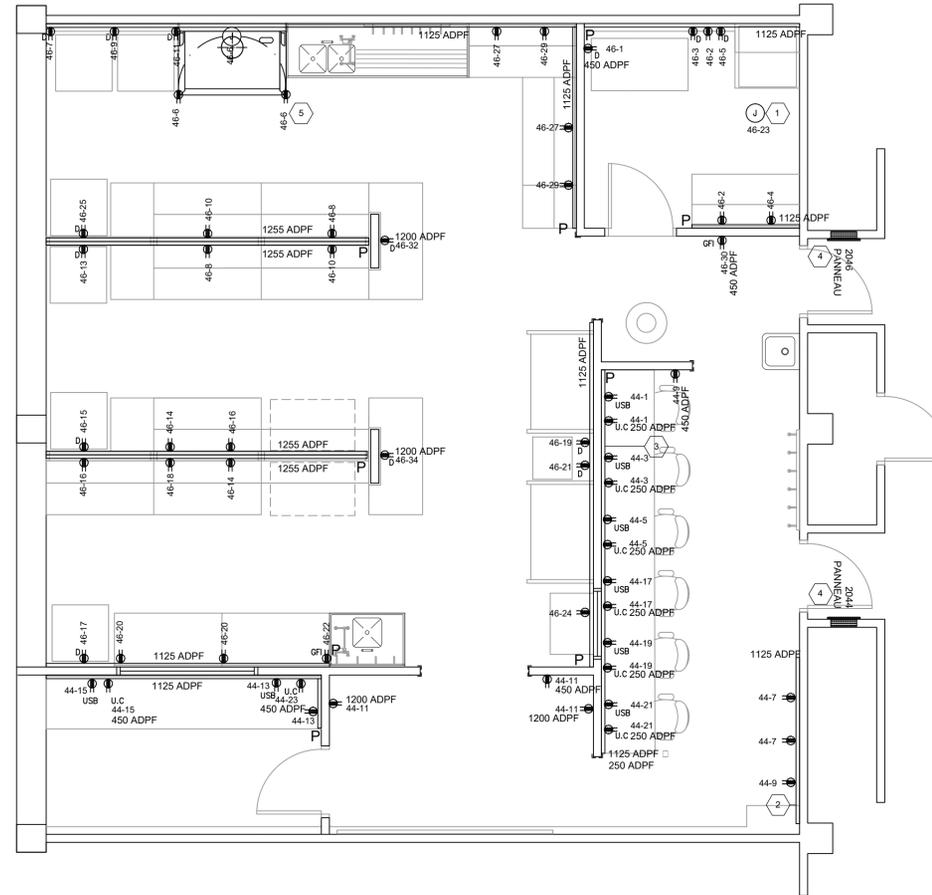
- REMETTRE EN ÉTAT L'ÉCLAIRAGE DANS LA GAINÉ QUI EST RACCORDÉ AU DISJONCTEUR NUMÉRO 36 DANS LE PANNEAU 2046.



REV	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 60%	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 80%	2017-06-07
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION À 100%	2017-07-10

NOTES GÉNÉRALES:

1. PRÉVOIR DES BOÎTES DE JONCTION POUR LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ET LA TRANSMISSION DES DONNÉES POUR CHACUNE DES TABLES INDÉPENDANTES À L'INTÉRIEUR DE LA GAINÉ VERTICALE. IL EST INTERDIT D'UTILISER DES CÂBLES FLEXIBLES. LES ALIMENTATIONS SE RENDANT AUX TABLES INDÉPENDANTES DOIVENT PASSER DANS LA GAINÉ VERTICALE.
2. LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE EST CONSTITUÉE D'UN SYSTÈME MONOPHASÉ À TROIS FILS DE 240-120 V.
3. L'INSTALLATION DU PANNEAU ÉLECTRIQUE NÉCESSITE UNE INTERRUPTION PLANIFIÉE DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'ÉDIFICE DEVANT AVOIR LIEU APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL.
4. LES BOÎTIERS DES PANNEAUX EXISTANTS DOIVENT DEMEURER EN PLACE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT MODIFIER LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION EN INSTALLANT UN NOUVEAU BÂTI. LE CÂBLE DOIT PÉNÉTRER PAR LE BAS.
5. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR DES ÉTIQUETTES POUR LES PRISES DE COURANT ET LES BOÎTES DE JONCTION QUI SONT ASSORTIES À CELLES INSTALLÉES DANS L'ÉDIFICE.
6. PRÉVOIR LE RACCORDEMENT À LA HOTTE DE LABORATOIRE À PARTIR DES CANALISATIONS QUI SONT SITUÉES DERRIÈRE CELLE-CI. IL EST POSSIBLE QUE D'AUTRES BOÎTES DE JONCTION EN SAILLIE DOIVENT ÊTRE MONTÉES AU-DESSUS DE LA HOTTE DE LABORATOIRE. ACHEMINER UN CONDUIT MONTÉ EN SAILLIE POUR FAIRE LE RACCORDEMENT ENTRE LA BOÎTE DE JONCTION ET LA CANALISATION.
7. LA HAUTEUR DE TOUTES LES CANALISATIONS EST PRÉLEVÉE DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PLANCHER FINI AU CENTRE DE LA CANALISATION.
8. LA HAUTEUR DE CHAQUE PRISE DE COURANT EST PRÉLEVÉE DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PLANCHER FINI AU CENTRE DE CHAQUE BOÎTE DE MONTAGE.
9. PRÉVOIR UNE PLAQUE FRONTALE EN ACIER INOXYDABLE POUR LES INTERRUPTEURS ET LES PRISES DE COURANT SANS CANALISATION.
10. TOUS LES CIRCUITS DOIVENT ÊTRE AMÉNAGÉS AVEC UN CONDUCTEUR NEUTRE DISTINCT; GROSSEUR MINIMALE DES CÂBLES POUR LES CONDUCTEURS NEUTRES ET SOUS TENSION :
 - 10.1.1.1. FILS DE GROSSEUR NO 12 AWG POUR LES LONGUEURS ALLANT JUSQU'À 21 m
 - 10.1.1.2. FILS DE GROSSEUR NO 10 AWG POUR LES LONGUEURS DE PLUS DE 21 m
11. LES CÂBLES DE TYPE AC-90 SONT AUTORISÉS DES BOÎTES DE JONCTION DU RÉSEAU DE CONDUITS AUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉS INDIVIDUELS. NE PAS FORMER DE BOUCLES D'UN APPAREIL À L'AUTRE. LE CÂBLE SIMPLE SE RENDANT À CHAQUE APPAREIL D'ÉCLAIRAGE NE DOIT PAS DÉPASSER 3 MÈTRES DE LONGUEUR.
12. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR AU PLUS QUATRE RACCORDEMENTS ET L'ALIMENTATION DU MATÉRIEL DESSERVI PAR LES PANNEAUX 2044 ET 2046 QUI NE SONT PAS SITUÉS DANS L'AIRE DU LABORATOIRE ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ IDENTIFIÉS DANS LE PRÉSENT JEU DE DESSINS.
13. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LA FOURNITURE ET L'ALIMENTATION D'AU PLUS DEUX (2) BOÎTES DE JONCTION DANS LE VIDE DE PLAFOND AFIN D'ALIMENTER LES TRANSFORMATEURS DE COMMANDE (CLASSE II, 100 VA) DESSERVIS PAR LE PANNEAU 2044. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE POUR DÉTERMINER L'EMPLACEMENT PRÉCIS.



PANEL: 2044		DC DEVICE TYPE: Breaker		ENCLOSURE: NEMA 1		MAINS(A): MLD		CONTINUOUS(A): 200	
LOCATION: Common Corridor		DEVICE FAMILY: Bolt On		MOUNTING: Flush		WIRING: Single-Phase 3-Wire		BUS SC RATING(A): 10000	
FED FROM: B42-Bus				VOLTAGE: 240/120				FAULT CURRENT(A): 0	

DC AMPS	P	NOTES	DESCRIPTION	DEMAND CODE	VA	CKT	PHASE A	LOADS B	VA C	CKT	VA	DEMAND CODE	DESCRIPTION	NOTES	DC AMPS	P
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC1	GENRAL	360	1		360		2	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC2	GENRAL	360	3		360	360	4	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC3	GENRAL	360	5		360		6	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC4	GENRAL	360	7		360	360	8	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC5	GENRAL	360	9		360		10	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	COLLAB OFFICE	GENERAL REC6	GENRAL	540	11		540	540	12	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SINGLE OFFICE	GENERAL REC7	GENRAL	360	13		360		14	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SINGLE OFFICE	GENERAL REC8	GENRAL	360	15		360	360	16	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC9	GENRAL	360	17		360		18	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC10	GENRAL	360	19		360	360	20	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SHARED OFFICE	GENERAL REC11	GENRAL	360	21		360		22	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	SINGLE OFFICE	GENERAL REC12	GENRAL	360	23		360	360	24	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	CEILING INTERS	BAS CONTRL1	HVAC LD	500	25		500		26	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	CEILING INTERS	BAS CONTRL2	HVAC LD	500	27		500	500	28	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1		SPARE	SPARE	0	29		0		30	0	SPARE	SPARE		20	1
20	2		SPARE	SPARE	0	31		0		32	0	SPARE	SPARE		20	2
20	2		SPARE	SPARE	0	33		0		34	0	SPARE	SPARE		20	2
20	2		SPARE	SPARE	0	35		0		36	0	SPARE	SPARE		20	2
20	2		SPARE	SPARE	0	37		0		38	0	SPARE	SPARE		20	2
20	2		SPARE	SPARE	0	39		0		40	0	SPARE	SPARE		20	1
20	2		SPARE	SPARE	0	41		350		42	350	LIGHTIN	LIGHTING		20	1
ALL CONNECTED		KVA	MAX PH	AMPS	* PHASE TOTALS		VA	AMPS	BUS TOTALS		KVA					
TOTAL CONNECTED		5.85		25.1	* A-N		3010.0	25.1	CONNECTED		5.85					
TOTAL DEMAND		5.85		25.1	* B-N		2840.0	23.7	DEMAND		5.85					
TOTAL DESIGN		5.94		25.8	* C-N		0.0	0.0	DESIGN		5.94					

1 PANNEAU 2044
EP-102

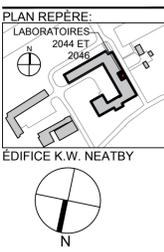
PANEL: 2046		DC DEVICE TYPE: Breaker		ENCLOSURE: NEMA 1		MAINS(A): MLD		CONTINUOUS(A): 200	
LOCATION: Common Corridor		DEVICE FAMILY: Bolt On		MOUNTING: Flush		WIRING: Single-Phase 3-Wire		BUS SC RATING(A): 10000	
FED FROM: B42-Bus				VOLTAGE: 240/120				FAULT CURRENT(A): 0	

DC AMPS	P	NOTES	DESCRIPTION	DEMAND CODE	VA	CKT	PHASE A	LOADS B	VA C	CKT	VA	DEMAND CODE	DESCRIPTION	NOTES	DC AMPS	P
20	1	EQ ROOM	SHAKER 1	LABORAT	1440	1		1741	1588	2	360	GENRAL	GENERAL REC 15	EQ ROOM	20	1
20	1	QE ROOM	SHAKER 2	LABORAT	1440	3				4	180	GENRAL	GENERAL REC16	EQ ROOM	20	1
20	1	QE ROOM	CENTRIFUGE	LABORAT	1440	5		1741	1588	6	360	GENRAL	FUME HOOD REC	MAIN ROOM ROOM	20	1
20	1	MAIN ROOM-NDRT	FREEZER 1	LABORAT	960	7				8	360	GENRAL	GENERAL REC17	MAIN ROOM NORT	20	1
20	1	MAIN ROOM-NDRT	FREEZER 2	LABORAT	960	9		1267	1267	10	360	GENRAL	GENERAL REC18	MAIN ROOM NORT	20	1
20	1	MAIN ROOM-NDRT	FUMEHOOD	LABORAT	960	11				12	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1	MAIN ROOM-NDRT	FREEZER 3	LABORAT	960	13		1267	960	14	360	GENRAL	GENERAL REC19	MAIN ROOM SOUT	20	1
20	1	MAIN ROOM-SDUT	FREEZER 4	LABORAT	960	15		1267	1267	16	360	GENRAL	GENERAL REC20	MAIN ROOM SOUT	20	1
20	1	MAIN ROOM-SDUT	FREEZER 5	LABORAT	960	17		1109	1267	18	180	GENRAL	GENERAL REC21	MAIN ROOM SOUT	20	1
20	1	MAIN ROOM-EAST	LAMINARE 1	LABORAT	960	19				20	360	GENRAL	GENERAL REC22	MAIN ROOM SOUT	20	1
20	1	MAIN ROOM-EAST	LAMINARE 2	LABORAT	960	21		1109	1267	22	180	GENRAL	GENERAL REC23	MAIN ROOM SOUT	20	1
20	1	EQ ROOM	FAN COIL	HVAC LD	480	23		633		24	180	GENRAL	GENERAL REC24	MAIN ROOM EAST	20	1
20	1	MAIN ROOM-NDRT	FREEZER 6	LABORAT	960	25		960	360	26	0	SPARE	SPARE		20	2
20	1	MAIN ROOM-NDRT	GENERAL REC13	GENRAL	360	27				28	0	SPARE	SPARE		20	2
20	1	MAIN ROOM-NDRT	GENERAL REC14	GENRAL	360	29		540	180	30	180	GENRAL	GENERAL REC13	MAIN ENTERANCE	20	1
20	1		SPARE	SPARE	0	31				32	180	GENRAL	GENERAL REC16	MAIN ROOM NORT	20	1
20	1		SPARE	SPARE	0	33		180		34	180	GENRAL	GENERAL REC17	MAIN ROOM SOUT	20	1
20	1		SPARE	SPARE	0	35		480		36	480	LIGHTIN	SHAFT LIGHT		20	1
20	1		SPARE	SPARE	0	37		0		38	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1		SPARE	SPARE	0	39		0		40	0	SPARE	SPARE		20	1
20	1		SPARE	SPARE	0	41		900		42	900	LIGHTIN	LIGHTS		20	1
ALL CONNECTED		KVA	MAX PH	AMPS	* PHASE TOTALS		VA	AMPS	BUS TOTALS		KVA					
TOTAL CONNECTED		19.32		92.5	* A-N		11100.0	92.5	CONNECTED		19.32					
TOTAL DEMAND		15.43		73.3	* B-N		8220.0	68.5	DEMAND		15.43					
TOTAL DESIGN		15.78		75.2	* C-N		0.0	0.0	DESIGN		15.78					

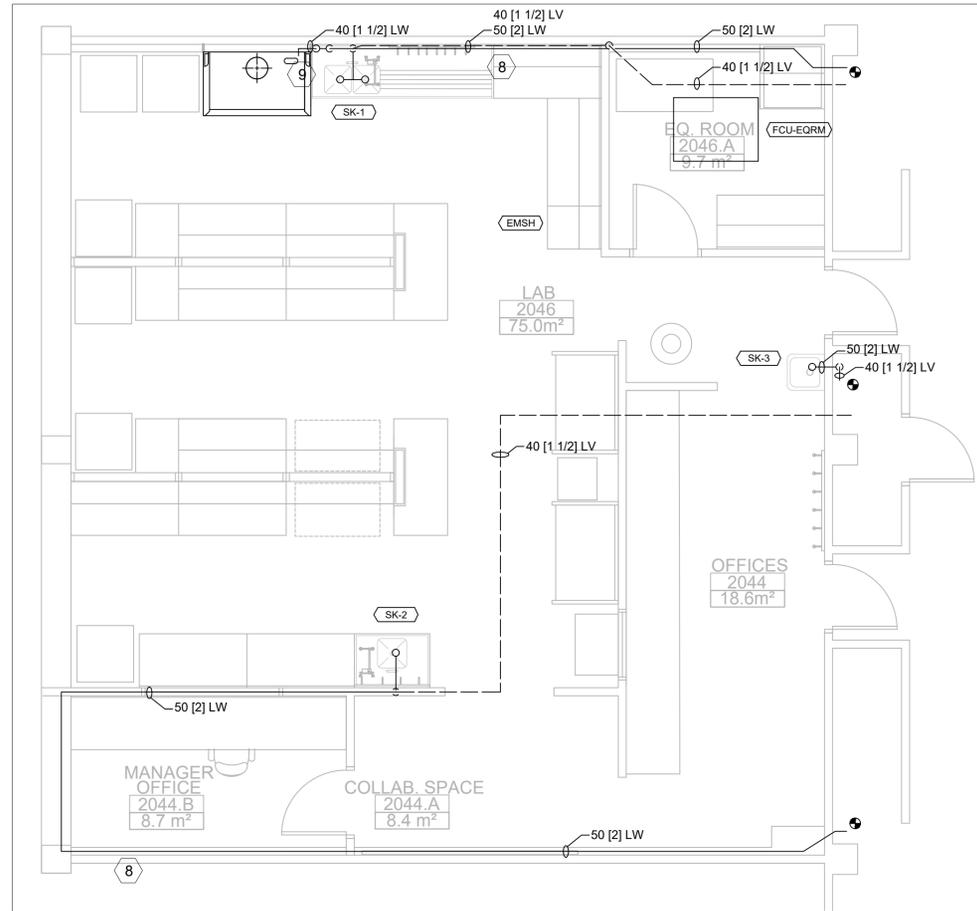
2 PANNEAU 2046
EP-102

NOTES GÉNÉRALES :

- PRÉVOIR DES BOÎTES DE JONCTION POUR LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ET LA TRANSMISSION DES DONNÉES POUR CHACUNE DES TABLES INDÉPENDANTES À L'INTÉRIEUR DE LA GAINÉ VERTICALE. IL EST INTERDIT D'UTILISER DES CÂBLES FLEXIBLES. LES ALIMENTATIONS SE RENDANT AUX TABLES INDÉPENDANTES DOIVENT PASSER DANS LA GAINÉ VERTICALE.
- LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE EST CONSTITUÉE D'UN SYSTÈME MONOPHASÉ À TROIS FILS DE 240-120 V.
- L'INSTALLATION DU PANNEAU ÉLECTRIQUE NÉCESSITE UNE INTERRUPTION PLANIFIÉE DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'ÉDIFICE DEVANT AVOIR LIEU APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL.
- LES BÔTIERS DE PANNEAUX EXISTANTS DOIVENT DEMEURER EN PLACE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT MODIFIER LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION EN INSTALLANT UN NOUVEAU BÂTI. LE CÂBLE DOIT PÉNÉTRER PAR LE BAS.
- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR DES ÉTIQUETTES POUR LES PRISES DE COURANT ET LES BOÎTES DE JONCTION QUI SONT ASSORTIES À CELLES INSTALLÉES DANS L'ÉDIFICE.
- PRÉVOIR LE RACCORDEMENT À LA HOTTE DE LABORATOIRE À PARTIR DES CANALISATIONS QUI SONT SITUÉES DERRIÈRE CELLE-CI.
- LA HAUTEUR DE TOUTES LES CANALISATIONS EST PRÉLEVÉE DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PLANCHER FINI AU CENTRE DE LA CANALISATION.
- LA HAUTEUR DE CHAQUE PRISE DE COURANT EST PRÉLEVÉE DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PLANCHER FINI AU CENTRE DE CHAQUE BOÎTE DE MONTAGE.
- PRÉVOIR UNE PLAQUE FRONTALE EN ACIER INOXYDABLE POUR LES INTERRUPTEURS ET LES PRISES DE COURANT SANS CANALISATION.
- TOUTS LES CIRCUITS DOIVENT ÊTRE AMÉNAGÉS AVEC UN CONDUCTEUR NEUTRE DISTINCT; GROSSEUR MINIMALE DES CÂBLES POUR LES CONDUCTEURS NEUTRES ET SOUS TENSION :
 - 10.1.1.1. FILS DE GROSSEUR NO 12 AWG POUR LES LONGUEURS ALLANT JUSQU'À 21 m
 - 10.1.1.2. FILS DE GROSSEUR NO 10 AWG POUR LES LONGUEURS DE PLUS DE 21 m
- LES CÂBLES DE TYPE AC-90 SONT AUTORISÉS DES BOÎTES DE JONCTION DU RÉSEAU DE CONDUITS AUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉS INDIVIDUELS. NE PAS FORMER DE BOUCLES D'UN APPAREIL À L'AUTRE. LE CÂBLE SIMPLE SE RENDANT À CHAQUE APPAREIL NE DOIT PAS DÉPASSER 3 MÈTRES DE LONGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LES RACCORDEMENTS ET L'ALIMENTATION DU MATÉRIEL DESSERVI PAR LES PANNEAUX 2044 ET 2046 QUI NE SONT PAS SITUÉS DANS L'AIRE DU LABORATOIRE ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ IDENTIFIÉS DANS LE PRÉSENT JEU DE DESSINS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LA FOURNITURE ET L'ALIMENTATION D'AU PLUS DEUX (2) BOÎTES DE JONCTION DANS LE VIDE DE PLAFOND AFIN D'ALIMENTER LES TRANSFORMATEURS DE COMMANDE (CLASSE II, 100 VA). COORDONNER LES TRAVAUX AVEC L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE POUR DÉTERMINER L'EMPLACEMENT PRÉCIS.



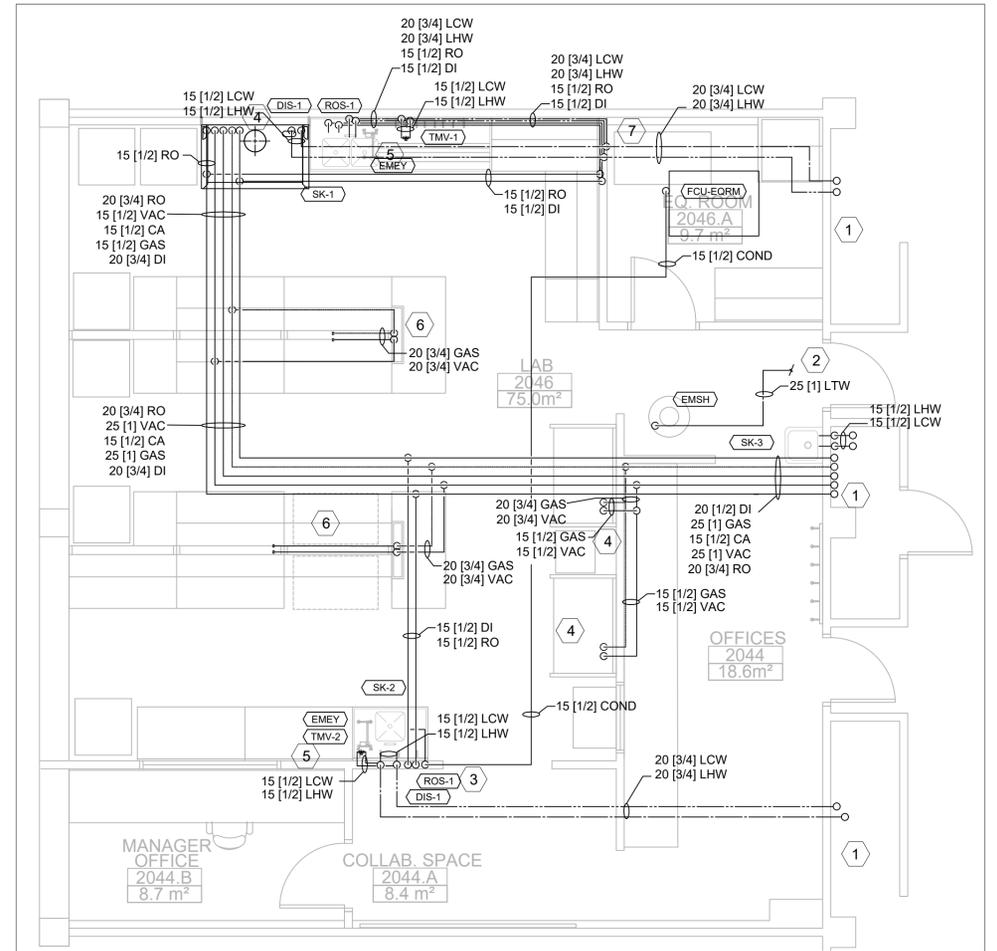
REVISION	DESCRIPTION	DATE
A	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100%	2017-05-17
B	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100%	2017-06-07
C	DOCUMENTS DE CONSTRUCTION 100%	2017-07-10



2 P-101 PLOMBERIE - DISPOSITION DE LA VENTILATION ET DE L'ÉVACUATION
ÉCHELLE 1:50

NOTES PRINCIPALES:

- RACCORDER AUX COLONNES MONTANTES EXISTANTES SITUÉES DANS LES GAINES TECHNIQUES. CONFIRMER L'EMPLACEMENT PRÉCIS DE CHAQUE CANALISATION. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, UTILISER LA COLONNE MONTANTE DE RACCORDEMENT EXISTANTE ET POSER LES TUYAUX REQUIS EN REMONTANT JUSQU'AU VIDE DE PLAFOND À L'INTÉRIEUR DE LA GAINÉ. PRÉVOIR DES VANNES D'ISOLEMENT À CHAQUE POINT DE RACCORDEMENT. S'ASSURER QUE LES NOUVEAUX POINTS DE TRAVERSÉE SONT BIEN IGNIFUGÉS.
- DÉPLACER LA DOUCHE D'URGENCE EXISTANTE ET LA RACCORDER À LA TUYAUTERIE EXISTANTE D'EAU TIÈRE DE LABORATOIRE.
- AMÉNAGER LE BAC DE CONDENSATION DU VENTILO-CONVECTEUR AVEC LES TUYAUX REQUIS À PARTIR DE L'APPAREIL JUSQU'AU VIDE DE PLAFOND ET DESCENDRE DANS LE VIDE INTÉRIEUR DU MUR. TRAVERSER LE MUR ET RACCORDER AU DRAIN DE L'ÉVIER EN AMONT DU PURGEUR.
- TUYAUX DE DESCENTE PROVENANT DU PLAFOND JUSQU'À LA HOTTE DE LABORATOIRE AU MATÉRIEL DE LA HOTTE À CIRCULATION LAMINAIRE. CONFIRMER L'EMPLACEMENT PRÉCIS DES TUYAUX DE DESCENTE AVEC L'ENTREPRENEUR DANS LES CAS OÙ LA HOTTE DE LABORATOIRE EST FOURNIE PAR L'ENTREPRENEUR ET LES HOTTES À CIRCULATION LAMINAIRE SONT FOURNIES PAR LE PROPRIÉTAIRE.
- RACCORDEMENT DES TUYAUX À PARTIR DE LA CANALISATION D'ALIMENTATION JUSQU'À L'ÉVIER ET JUSQU'AU ROBINET MÉLANGEUR THERMOSTATIQUE DESSERVANT LE BASSIN OCULAIRE D'URGENCE MONTÉ SUR LE PLAN DE TRAVAIL. PLACER LE ROBINET MÉLANGEUR THERMOSTATIQUE À UN ENDROIT ACCESSIBLE SOUS L'ÉVIER.
- LA TUYAUTERIE DESTINÉE AUX ALIMENTATIONS FUTURES DANS LES TABLES INDÉPENDANTES DOIT PROVENIR DU PLAFOND ET DESCENDRE DANS LA GAINÉ VERTICALE. FAIRE PASSER LES TUYAUX DANS LE MOBILIER ET LES OBTURER À L'INTÉRIEUR DU MOBILIER AVEC DES VANNES D'ISOLEMENT.
- TUYAUX D'EAU FROIDE DE LABORATOIRE, D'EAU CHAUDE DE LABORATOIRE ET D'OSMOSE INVERSE PROVENANT DU VIDE DE PLAFOND ET DESCENDANT DANS LE NOUVEAU MUR JUSQU'À LA SAIGNÉE DU MUR NAIN. FAIRE PASSER LES TUYAUX DANS LA SAIGNÉE ET SE RENDRE JUSQU'À L'ÉVIER.
- LES TUYAUX D'ÉVACUATION DES EAUX DE LABORATOIRE DOIVENT ÊTRE ACHÉMINÉS À FAIBLE HAUTEUR DANS LA SAIGNÉE DU MUR NAIN ET ILS DOIVENT ÊTRE RACCORDÉS À LA COLONNE D'ÉVACUATION EXISTANTE DANS LA GAINÉ TECHNIQUE. À L'ÉVIER SK-1, ACHÉMINER LA CANALISATION DE VENTILATION DANS LA SAIGNÉE DU MUR NAIN ET LA FAIRE MONTER JUSQU'AU À LA BOÎTE DE JONCTION DANS LE VIDE DE PLAFOND DU LOCAL TECHNIQUE.
- RACCORDEMENT DES TUYAUX D'ÉVACUATION DES EAUX DE LABORATOIRE AUX TUYAUX D'ÉVACUATION DE LA CUVETTE D'ÉGOUTTAGE DE LA HOTTE DE LABORATOIRE. POSER UN PURGEUR SUR LE RACCORDEMENT D'ÉVACUATION À L'INTÉRIEUR DE LA SAIGNÉE.



1 P-101 PLOMBERIE - DISPOSITION DE LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION
ÉCHELLE 1:50

NOTES GÉNÉRALES:

- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LA TUYAUTERIE EST SITUÉE DANS LE VIDE DE PLAFOND DU PLAN D'ÉTAGE INDICÉ.
- VOIR LES SCHÉMAS DE PRINCIPE ET LES DÉTAILS POUR LES EXIGENCES CONCERNANT LES VANNES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR DES SOUPAPES D'ÉVACUATION DE L'AIR SELON LES EXIGENCES POUR S'ASSURER QUE LES CANALISATIONS HYDRAULIQUES SONT EXEMPTES D'AIR AU COURS DE L'EXPLOITATION NORMALE.
- ACHÉMINER LES TUYAUX AFIN D'ÉVITER LES CONDUITS, LES DISPOSITIFS D'ÉCLAIRAGE, ETC.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUS LES RACCORDEMENTS RÉALISÉS POUR LES APPAREILS NEUFS ET DÉJÀ EN PLACE ET IL DOIT INSCRIRE LES DIMENSIONS PRÉCISES SUR LES DESSINS D'ATELIER À SOUMETTRE.
- PRÉVOIR DES SOUPAPES D'ÉQUILIBRAGE POUR LE RÉSEAU ET DES VANNES D'ISOLEMENT SUR LE CIRCUIT DESTINÉ AUX DÉRIVATIONS DE LA CIRCULATION D'EAU CHAUDE DE LABORATOIRE.

NOMENCLATURE DES ROBINETS MÉLANGEURS

INDICATION SUR LE PLAN	ALIMENTATION	DIMENSIONS DU RACCORDEMENT T (mm)	DÉBIT (L/min)	CHUTE DE PRESSION (kPa)	CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION	OBSERVATIONS
TMV-1	BASSIN OCULAIRE MONTÉ SUR PLAN DE TRAVAIL	15	16,6	35	HAWS 9201EW	
TMV-2	BASSIN OCULAIRE MONTÉ SUR PLAN DE TRAVAIL	15	16,6	35	HAWS 9201EW	

REMARKS:

NOMENCLATURE DES APPAREILS DE ROBINETTERIE

INDICATION SUR L'APPAREIL	DESCRIPTION DE L'APPAREIL	SYSTÈME	ÉVAC.	VENTILATION	EAU CHAUDE	EAU FROIDE	TEMP. DE L'EAU	lb/1002	CARACTÉRISTIQUES DE CONCEPTION
SK-1	ÉVIER DE LABORATOIRE DOUBLE, EN ACIER INOXYDABLE, INTÉGRÉ AU MOBILIER, AVEC ÉGOUTTOIR. ROBINET EN COL DE CYGNE MONTÉ SUR PLAN DE TRAVAIL AVEC BRISÉ-VIDE ET MANETTES À LAMES À POIGNET.	LW	50	40	20	20	-	-	ÉVIER – FABRIQUÉ SUR MESURE, EN ACIER INOXYDABLE, INTÉGRÉ AU PLAN DE TRAVAIL EN ACIER INOXYDABLE, AVEC ÉGOUTTOIR. SE REPORTER AU DESSIN A-105. ROBINET – CHICAGO FAUCETS 895-317GN2BVBEYCP
SK-2	ÉVIER DE LABORATOIRE SIMPLE, EN ACIER INOXYDABLE, INTÉGRÉ AU MOBILIER, AVEC ROBINET EN COL DE CYGNE MONTÉ SUR PLAN DE TRAVAIL AVEC BRISÉ-VIDE ET MANETTES À LAMES À POIGNET.	LW	50	40	15	15	-	-	ÉVIER – FABRIQUÉ SUR MESURE, EN ACIER INOXYDABLE, INTÉGRÉ AU PLAN DE TRAVAIL EN ACIER INOXYDABLE. SE REPORTER AU DESSIN A-105 POUR LES DÉTAILS. ROBINET – CHICAGO FAUCETS 895-317GN2BVBEYCP
SK-3	LAVABO EN ACIER INOXYDABLE DE NUANCE 316, SUSPENDU AU MUR, AVEC ROBINET EN COL DE CYGNE MONTÉ SUR PLAN DE TRAVAIL DOTÉ D'UN AUTO-DÉTECTEUR ET D'UNE TURBINE HYDRAULIQUE.	LW	50	40	15	15	-	-	ÉVIER – AMI NOVANNI 8101/316ADJ-10 ROBINET – CHICAGO FAUCETS 116.973.AB.1
EMSH	DOUCHE D'URGENCE, SUSPENDUE AU PLAFOND, AVEC ACTIONNEMENT À CHAÎNE POUR FAIRE FONCTIONNER LA DOUCHE. TOUTES LES PIÈCES EN ACIER INOXYDABLE.	SAN	-	-	-	-	25	-	DOUCHE EXISTANTE À RÉUTILISER ET À DÉPLACER.
EMEY	BASSIN OCULAIRE D'URGENCE EN ACIER INOXYDABLE MONTÉ SUR PLAN DE TRAVAIL, AVEC ACTIONNEMENT PAR PALETTE.	SAN	-	-	-	-	15	-	HAWS 7612
ROS-1	EAU D'OSMOSE INVERSE – ROBINET EN COL DE CYGNE AU POINT D'UTILISATION MONTÉ SUR LE PLAN DE TRAVAIL; MATÉRIAU ASSORTI À LA TUYAUTERIE.	RO	-	-	-	15	-	-	ROBINET – CHICAGO FAUCETS 828-ASAM
DIS-1	EAU DÉSIONISÉE – ROBINET EN COL DE CYGNE AU POINT D'UTILISATION MONTÉ SUR LE PLAN DE TRAVAIL; MATÉRIAU ASSORTI À LA TUYAUTERIE.	DI	-	-	-	15	-	-	ROBINET – CHICAGO FAUCETS 870-PVDF

NOTES:
LW = SYSTÈME D'ÉVACUATION DES EAUX DE LABORATOIRE